



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1950 VENDREDI 28 FÉVRIER 2014

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

FRANCE - RCA

Une nouvelle visite de François Hollande à Bangui

Le président français sera aujourd'hui à Bangui en République Centrafricaine (RCA) où il s'adressera aux troupes françaises de l'opération Sangaris et rencontrera la présidente, Catherine Samba-Panza, ainsi que les autorités religieuses de ce pays. François Hollande qui partira du Nigeria, après un séjour de travail, arrive en RCA pour la seconde fois depuis le début du déploiement des troupes françaises, le 5 décembre.

Le 10 décembre dernier, le chef de l'État français avait effectué une visite surprise dans ce pays, après avoir participé à la cérémonie d'hommage à Nelson Mandela, en Afrique du Sud. Cette fois-ci, il arrive à Bangui trois jours après le vote par le parlement français de la prolongation de l'opération Sangaris.

COUPE DE LA CAF

FC Kondzo au point face à Bayelsa United du Nigeria

«Vous pouvez compter sur FC Kondzo», tel est le message lancé par l'entraîneur de l'équipe aux Brazzavillois, à deux jours du match qualificatif aux huitièmes de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, qui oppose aujourd'hui son club aux Nigériens de Bayelsa United, au stade Alphonse Massamba Débat.

Le Coach Itoua Madiela estime avoir mis à profit le temps passé depuis la qualification de son équipe pour les seizièmes de finale au Cameroun, au point d'espérer une bonne prestation de ses poulains aujourd'hui, en attendant le match retour en terre nigérienne.

«Nous avons beaucoup travaillé pour corriger les erreurs techniques constatées lors du tour préliminaire. Ce qui nous a permis de réaliser deux victoires successives au championnat national», a-t-il avancé.

Page 24

ÉDITORIAL Ingérence

Page 2

Tourisme

Le gouvernement relance les travaux du Mbamou Palace hôtel



Arrêtés depuis mai 2010 pour des raisons de financement, les travaux de réhabilitation du plus grand hôtel de Brazzaville, Mbamou Palace, sont relancés par l'État congolais. Pour la suite des travaux désormais

confiés à la société Immo Congo, une société immobilière propriétaire de l'hôtel, le gouvernement va consentir un peu plus de 15 milliards FCFA. «Le ministère des finances a dégagé l'enveloppe pour le

redémarrage des travaux, mais ne générera pas l'hôtel», a indiqué Eugène Ondzambe Ngoyi, conseiller au portefeuille public du ministre des Finances. Il a précisé que des consultations ont été déjà lancées

auprès de grandes chaînes hôtelières internationales pour la gestion du Mbamou Palace qui passera de 4 à 5 étoiles à la fin des travaux dans quatorze mois.

Page 3

TRANSPORT TERRESTRE

La police veut instituer un certificat de capacité pour chauffeur

En vue d'une meilleure réglementation de la profession de chauffeur, la direction de la police nationale va instaurer la délivrance d'un certificat de capacité aux usagers de la route.

La nouvelle politique de gestion des automobilistes vise à réduire le taux des accidents tout en mettant hors d'état de nuire les véhicules hors d'usage qui constituent autant des cercueils roulants. Prélude à cette opération d'envergure nationale dénommée «Longwa na Nzela», la direction de la police et les syndicats des transporteurs ont évoqué hier les différents problèmes qui minent les routes congolaises.

Page 5

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

La DDC prône l'apaisement

Face à la divergence observée chez les acteurs politiques, tant de l'opposition que de la majorité sur la certification des résultats du recensement administratif spécial, la Dynamique pour le développement du Congo invite les acteurs politiques à faire preuve de responsabilité.

«Que les gens se retrouvent pour qu'ensemble nous regardions s'il s'agit de contester ou non les résultats. Pour le moment, nous attendons ces listes pour les examiner et ce n'est qu'après que nous déciderons s'il y a des imperfections. La DDC donnera son point de vue le moment venu», a déclaré hier son président, Armand Mpourou, au cours d'un point de presse

Page 2

ÉDITORIAL

Ingérence

La plus grande erreur que pourraient, à notre avis, commettre aujourd'hui les puissances occidentales, l'Europe en particulier, serait de s'ingérer dans la crise qui déchire aujourd'hui l'Ukraine. Pour au moins trois raisons.

1. Aussi nobles que soit la défense des droits de l'homme et la protection de la démocratie, ni l'une ni l'autre ne sauraient justifier des actions qui risquent de dresser la Russie contre l'Union européenne. Ayant réussi non sans mal à mettre fin à la guerre froide qui les opposa cinquante années durant, l'une comme l'autre de ces puissances doivent veiller à préserver le climat de paix qui prévaut sur le Vieux Continent depuis le début des années 1990. Courir le risque de provoquer de nouvelles tensions sous le prétexte d'aider le peuple ukrainien à sortir de l'ornière où ses dirigeants l'ont enlisé serait proprement suicidaire.

2. Même s'ils refusent toujours de regarder la vérité en face, les Européens, comme d'ailleurs les Américains, doivent enfin comprendre qu'ils ne sont pas et ne peuvent pas être les gendarmes du monde. S'ils en doutent, qu'ils considèrent donc les conséquences désastreuses de leurs interventions successives en Irak, en Afghanistan, en Libye, où leur combat théorique en faveur de la paix a nourri des conflits qui ne sont pas prêts de s'achever et qui causent chaque jour la mort de milliers d'innocents. Le temps est révolu où la richesse économique et la puissance militaire justifiaient des actions hasardeuses qui aggravent le mal au lieu de le guérir.

3. L'Europe se trouve confrontée à un problème essentiel, vital même, qu'il lui faut résoudre au plus vite si elle veut poursuivre la marche en avant qui l'a conduite là où elle est aujourd'hui. Ce problème est celui de son unité. En s'ouvrant trop vite vers l'Est, comme elle l'a fait au lendemain de l'effondrement de l'empire soviétique, elle a perdu sa cohérence interne, a porté au pouvoir, quoi qu'en disent ses dirigeants, une bureaucratie qui la paralyse progressivement, a perdu de vue la vision politique qui inspirait ses pères fondateurs. S'étendre encore un peu plus en espérant profiter du désordre qui règne ici et là à sa porte ne peut qu'aggraver le mal et menacer plus encore son édification. Personne n'a rien à y gagner.

Les Dépêches de Brazzaville

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

La DDC appelle les acteurs politiques à la responsabilité

S'exprimant devant la presse ce jeudi 27 février, le président de la Dynamique pour le Développement du Congo (DDC), Armand Mpourou, a appelé la classe politique congolaise à se ressaisir face aux enjeux du Recensement administratif spécial en cours dans notre pays.

«*Que les gens se retrouvent. Que l'opposition républicaine certifie ses listes. Par la suite, nous regarderons. S'il s'agit de contester, la DDC donnera son point de vue*», a déclaré Armand Mpourou. «*Pour le moment, nous attendons ces listes pour les examiner et ce n'est qu'après, s'il y a des imperfections, que nous constaterons la procédure*», a-t-il ajouté.

Armand Mpourou a fait savoir que son parti avait, à travers les médias, attiré l'attention des pouvoirs publics et de quelques délégués des partis politiques réunis à Dolisie, sur ce qui devait se faire. Le recensement administratif spécial en cours, ne pouvait pas prendre fin avant 2013. Il devait, selon ce parti, prendre assez de temps voire une année ou plus, étant donné que



Armand Mpourou s'adresse à la presse, a précisé Armand Mpourou. Et d'ajouter: «*Malheureusement nous avons constaté que pendant ce recensement, il n'y a pas eu de techniciens en la matière. Ce sont plutôt les partis politiques qui se sont lancés dans cette opération, d'où ce qui se passe actuellement.*»

Des structures et acteurs oubliés

«*Le recensement ne devait pas être fait par les partis politiques selon les règles du jeu. Il appartenait à l'administration compétente de faire ce travail en associant*

«Le recensement ne devait pas être fait par les partis politiques selon les règles du jeu. Il appartenait à l'administration compétente de faire ce travail en associant les acteurs de la société civile et même les confessions religieuses et surtout, les techniciens en la matière, notamment ceux qui s'occupent des questions de statistiques, sans oublier le ministère du Plan qui devait nécessairement être impliqué au processus»,

c'est avec ce même fichier qu'on devait aller aux élections présidentielles. À l'époque, a poursuivi le président de la DDC, le parti avait proposé qu'on affiche les anciennes listes pour que les citoyens aient le temps de vérifier leurs noms. Malheureusement, ceci n'a pas

associant les acteurs de la société civile et même les confessions religieuses et surtout, les techniciens en la matière, notamment ceux qui s'occupent des questions de statistiques, sans oublier le ministère du Plan qui devait nécessairement être impliqué au proces-

Outre cet aspect, la DDC est revenue sur les six autres recommandations du dialogue de Dolisie, notamment la mise en place des cartes biométriques, du bulletin unique, et de l'autonomie administrative et financière de la CONEL, organe chargé d'organiser les élections. «*Nous attendons ces partis sur ces points aussi, car ils doivent rendre compte au peuple souverain que nous avons intérêt à les respecter tous*», a indiqué le président de la DDC. Pour terminer, Armand Mpourou a invité l'ensemble des acteurs politiques de tout mettre en œuvre pour que les élections se tiennent dans de bonnes conditions, afin d'épargner aux Congolais des situations conflictuelles.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service),

Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service),

Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe -

Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas

Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces

: Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel

Chripain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble

Les Manguiers (Mplla), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mplla), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INFRASTRUCTURES

Quatorze mois de travaux pour offrir cinq étoiles à l'hôtel Mbamou Palace

Le plus grand hôtel de Brazzaville rouvrira ses portes dans un an. Les travaux de réhabilitation ont repris sous la houlette cette fois-ci de l'État, principal actionnaire, qui va y consacrer un peu plus de 15 milliards FCFA en attendant le règlement des litiges sur la gestion du passé qui risquent de porter une ombre au redémarrage du palace.

Début février, le chantier de l'hôtel, quadrillé en planches au centre-ville et abandonné en mai 2010, a rompu son silence. Des ouvriers ont été aperçus nettoyant les verres lumineux du bâtiment à moitié terminé. À l'entrée du chantier du côté de la chambre de commerce, la nouvelle société en charge des travaux de réhabilitation s'annonce par ses effigies. Anonyme Congo Construction, tel est son nom. Une filiale d'un important groupe turc qui a posé ses valises au Congo à la faveur des accords de coopération signés entre le Congo et la Turquie lors d'une visite officielle dans ce pays du président Denis Sassou-N'Gusso.

Les travaux de finition sont donc lancés. Ils dureront quatorze mois, à en croire des responsa-

bles du ministère des Finances. Vraisemblablement, l'hôtel devra être remis officiellement à l'État avant sa concession à un gestionnaire d'ici au mois d'avril 2015. Ce qui est sûr, c'est que l'État congolais a décidé de prendre 70% des actions dans cet ouvrage pour stimuler les travaux. Essoufflé, le principal actionnaire de l'époque, la société luxembourgeoise Gotim, qui détenait 65% des parts en 2009, ne dirige plus le consortium d'investisseurs.

À travers une convention de financement, l'État congolais devient actionnaire majoritaire auprès d'Immo Congo, société immobilière propriétaire de l'hôtel. Ce que les experts de la gestion hôtelière espèrent toutefois, c'est que cette décision soit transitoire. Car n'ayant pas la vocation de gérer des hôtels, l'État utilisera assurément les méca-

Qui va gérer le Mbamou Palace?

«Le ministère des Finances a délogé l'enveloppe à la reprise des travaux, mais ne gèrera pas l'hôtel», précise Eugène Ondzambe-Ngoyi, conseiller au portefeuille public du ministre des Finances. En attendant de régler les litiges liés à la gestion du passé entre actionnaires et investisseurs, des consultations ont été lancées auprès de grandes chaînes hôtelières, comme Hilton, Kempinski, ou encore Hyatt Regency pour la gestion du Mbamou Palace qui passera de quatre à cinq étoiles à la fin des travaux, souligne-t-il. Pour les autorités congolaises, il s'agit de faire du Mbamou Palace l'hôtel de référence de Brazzaville.

Il y a quelques années, en effet, selon nos informations, les pourparlers avec Hilton avaient abouti favorablement jusqu'à

Gotim, avait pensé ne pas finir ce contrat en tentant de favoriser une gestion directe comme c'est le cas avec la plupart des hôtels de la place. Situation que la plupart des observateurs redoutent, la récurrence est d'ailleurs à l'origine du litige entre les partenaires et la Bdéac.

Dans le cadre de la réhabilitation de l'hôtel, la Bdéac avait fait un prêt à Immo Congo d'environ 3 milliards FCFA sur les 6 milliards prévus dans ce financement. L'une des garanties qu'observait la banque, selon nos sources, était la nécessité de faire gérer l'hôtel par un partenaire expérimenté et internationalement connu. Il est fort probable que l'intention affichée à l'époque par Gotim de gérer directement l'hôtel à la fin des travaux serait à l'origine du refus de la Bdéac de poursuivre ce financement. En 2011, l'État décide de prendre 35% des parts pour relancer les travaux. Environ 3 milliards FCFA sont décaissés. Mais les travaux n'ont jamais commencé pour des raisons pas encore explicitées. Le chantier s'étant arrêté pour absence de financement, le prêt décaissé en novembre 2009 par la Bdéac n'a pas encore été remboursé.

Début février, selon des sources ayant requis l'anonymat, diffé-

rents dossiers de litige sur la gestion du passé seraient au tribunal. Maintenant que la réhabilitation de l'hôtel est relancée, que va faire l'État pour nettoyer ce passé et permettre une meilleure politique de gestion de l'hôtel ? «Des dispositions seront prises rapidement pour que nous soyons en bonne intelligence avec la Bdéac. Il reste que l'État va prendre langue avec la banque. Nous allons trouver un *modus vivendi*. La Bdéac est en très bon terme avec le gouvernement congolais, et nous trouverons la solution qui convient pour une gestion intelligente de cet hôtel», déclare Eugène Ondzambe-Ngoyi.

En clair, lorsque la réhabilitation de l'hôtel sera terminée, les partenaires feront le point, et dans les comptes d'exploitation de celui-ci sera inscrit le remboursement de toutes les sommes consenties par les différents associés, y compris l'État. «Pour arriver au stade où l'hôtel se trouve, nous avons eu besoin de financement. À la fin des travaux, tous les partenaires devront commencer à se faire rembourser par l'hôtel», précise le conseiller au portefeuille du ministre des Finances.

Quantin Loubou

«La Bdéac est en très bon terme avec le gouvernement congolais, et nous trouverons la solution qui convient pour une gestion intelligente de cet hôtel»

nismes connus un peu partout pour se retirer et laisser les privés gérer l'affaire.

l'élaboration des contrats. La société hôtelière avait approuvé les plans et marqué son accord. L'investisseur principal de l'époque,

ARTISANAT

Deux jours pour se former au métier d'entrepreneur

Les responsables de plusieurs très petites et micro entreprises artisanales (TPMEA) ont participé, du 25 au 26 février à Brazzaville, à une session d'information et de formation sur la procédure de passation des marchés publics.

L'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) a organisé cette rencontre afin que les TPMEA soient en mesure, de façon pratique, de soumissionner à un marché public pour accéder

aux fonds publics et réaliser un projet d'intérêt public.

Selon la ministre des Petites, moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany, la question de l'accès aux marchés privés et publics, surtout pour cette catégorie d'entreprises, reste d'actualité.

«La nécessité d'intensifier le renforcement de leurs compétences a été retenue comme l'une des clefs déterminantes à la facilitation de



Une vue des participants

cet accès, qui passe par l'acquisition des connaissances sans cesse actualisées et la maîtrise des procédures, en constante adaptation, pour rester en course et espérer gagner», a-t-elle indiqué à l'ouverture de la session.

Durant deux jours, les participants ont été édifiés sur plusieurs as-

pects : le cadre réglementaire des marchés publics ; l'élaboration du dossier de soumission aux marchés publics ; la saisine du maître d'ouvrage et des instances de l'ARMP ; l'organisation administrative, financière et comptable des TPMEA.

Cette session fait suite à celle orga-

nisée l'année dernière dans le cadre du processus de mise en place du dispositif d'appui et d'accompagnement du ministère en faveur de l'artisanat et des PME.

Ainsi, le gouvernement a adopté des mesures de promotion et de développement de très petites et moyennes entreprises et la cadence de publication des avis à manifestation d'intérêt pour l'opérationnalisation de ces mécanismes s'accélère.

«L'organisation de cette formation est une des formes de concrétisation des engagements de l'État contenus dans les deux textes relatifs à la mise en œuvre de mesures et d'actions visant l'amélioration des performances et de la compétitivité des acteurs opérant dans nos deux secteurs», a cir-

conscrit Yvonne Adélaïde Mougany.

Rappelons que l'ARMP a recensé à Brazzaville et dans les localités environnantes 103 TPMEA répertoriées dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics.

Encadré

Nancy France Loutoumba

Quelques réactions au terme de la formation

Un informaticien : «Ce séminaire nous a permis d'apprendre beaucoup de choses dans le cadre des passations des marchés publics de l'État. Je suis maintenant capable de préparer mon DAO au lieu de consulter certains cabinets.»

Une libraire : «Je souhaiterais qu'il y ait une autre formation de ce genre sur l'accompagnement car beaucoup de gestionnaires ou promotrices de TPMEA ne savent pas comment tenir une comptabilité, comment travailler avec les banques ou les microfinance.»

Un Prestataire de service : «Dorénavant nous avons les éléments pour pouvoir amener à bien les activités de nos entreprises malgré leur dimension. Je suggère que l'ARMP continue cette initiative de formation car nombreux n'ont pas les éléments nécessaires pour gérer ou comprendre leur entreprise.»

Entrepreneur exerçant la logistique : «Je travaillais mais je ne savais pas comment faire un recours pour revendiquer. Seulement nous éprouvons un souci au niveau des banques lors du remboursement du crédit octroyé surtout avec les marchés de l'État. Je m'interroge : est ce que l'ARMP et le ministère de tutelle (Artisanat) peuvent nous accompagner vers le ministère des finances.»



REPUBLIQUE DU CONGO
 PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
 (PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
 BP 2099 BRAZZAVILLE
 Tél: [00 242] 556 87 87
 Email: mbouesso@yahoo.fr



CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE, REACTUALISE DU PEEDU, RESUME EXECUTIF

Le Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), concentré à Brazzaville et Pointe-Noire, a pour objectif d'aider le gouvernement à consolider les efforts consentis dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de réduction de la pauvreté urbaine par: (i) la construction ou la réhabilitation d'infrastructures de base (drainage, voirie, réhabilitation/construction d'équipements collectifs, traitement des érosions); (ii) la mise en œuvre des actions visant l'accroissement durable de l'accès à l'eau potable notamment les réformes du secteur Eau, l'appui à l'investissement et l'appui institutionnel ; (ii) la réforme du secteur de l'électricité, l'amélioration du système de gestion commerciale et du réseau de distribution.

La réalisation des ouvrages et infrastructures du PEEDU (voirie urbaine, extension/réhabilitation des réseaux d'électricité, adduction d'eau, forages, drainages, écoles, centres de santé, marchés, etc.) peut avoir des incidences environnementales ou sociales, soit individuellement, soit de manière cumulative, dans les quartiers cibles du projet. En phase d'exploitation (gestion), il se posera la cruciale question de la gestion des infrastructures réalisées qui peuvent occasionner des nuisances si des mesures idoines ne sont pas prises : entretien de la voirie (nettoyement, balayage) ; entretien des caniveaux (curage) ; entretien des marchés (nettoyement et gestion des déchets solides) ; gestion des déchets biomédicaux dans les centres de santé ; hygiène et assainissement au niveau des écoles, etc.

Pour prendre en compte ces aspects, il a été réalisé le présent Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) adapté aux sous-composantes pour permettre de déterminer les mécanismes et procédures d'identification et de gestion de ces incidences négatives potentielles. Le CGES du PEEDU permettra de guider la gestion environnementale et sociale des activités et sous activités susceptibles d'être appuyées par le projet, et d'aider à assurer la conformité aussi bien avec la législation environnementale nationale qu'avec les exigences des Politiques de Sauvegarde de la Banque mondiale. Le CGES comprend une analyse du cadre institutionnel et juridique environnemental national dans lequel le PEEDU s'exécutera.

Le CGES aura une portée municipale (Brazzaville et Pointe Noire), avec un focus particulier sur les infrastructures de base, les équipements sociaux éducatifs et sanitaires, les équipements marchands, et les équipements de drainage pluvial, d'adduction d'eau, de forages, etc.

Le contexte législatif et réglementaire du secteur environnemental et des secteurs d'intervention du PEEDU est marqué par l'existence de documents de planification stratégiques (Plan National d'Action pour l'Environnement, DSRP, etc.) ainsi que des textes pertinents au plan législatif et réglementaire (Loi de protection de l'environnement, décret sur les EIES, etc.). Au plan législatif, on note une parfaite concordance entre la législation nationale en matière d'étude d'impact environnemental et social et la politique opérationnelle 4.01 de la Banque mondiale. Au niveau institutionnel, particulièrement dans les municipalités, des insuffisances sont notées en termes d'intégration des aspects environnementaux dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des projets, mais aussi de capacités et de coordination. Ce contexte restera donc à être renforcé dans le cadre du PEEDU.

S'agissant de l'environnement du cadre de vie humain et des activités socioéconomiques en zones urbaines, le CGES décrit notamment les contraintes majeures au plan environnemental et social dans les villes ciblées par le PEEDU (Brazzaville et Pointe Noire). Elle donne également une analyse locale de la dégradation du cadre de vie dans ces communes, notamment en relation avec le développement des activités du projet, mais aussi leurs conséquences socio-économiques.

Pour souligner les problèmes environnementaux et sociaux potentiels qui pourraient découler du programme PEEDU, le CGES a aussi identifié et analysé les impacts positifs et négatifs potentiels des catégories des sous-projets éligibles au PEEDU, comme montré dans le tableau ci-dessous :

Catégories de sous- projets	Impacts Positifs	Impacts Négatifs
•Voirie	Majeur	Modérés
•Traitement des zones d'érosion	Majeur	Modérés
•Ecoles (construction et réhabilitation)	Majeur	Mineur
•Centres de santé (construction et réhabilitation)	Majeur	Mineur
•Points d'eau (forages et bornes fontaines)	Majeur	Mineur
•Adduction d'eau (construction et réhabilitation)	Majeur	Modérés
•Marchés (construction et réhabilitation)	Majeur	Modérés
•Ouvrages de drainage pluvial	Majeur	Modérés
•Extension/réhabilitation de réseaux électriques	Majeur	Modérés

Les catégories d'équipements sociaux éducatifs et sanitaires auront des effets positifs majeurs sur le plan social, avec des effets négatifs relativement mineurs. En revanche, les infrastructures (voirie), les équipements marchands et les projets environnementaux (ouvrages de drainage, adduction d'eau, extension/réhabilitation de réseaux électriques, etc.) auront aussi bien des effets positifs que des impacts négatifs modérés. Même s'ils permettent d'améliorer le cadre et les conditions de vie, ces sous-projets vont tout de même contribuer à l'exacerbation de la dégradation du cadre de vie en milieu urbain si des dispositions d'accompagnement ne sont pas prises. Le CGES prévoit ces mesures d'accompagnement pour limiter les nuisances.

Une partie fondamentale du CGES est le processus de sélection des sous-projets (screening), qui présente les procédures d'évaluation environnementale qui peuvent être appliquées, avec une attention spéciale aux mesures tenant compte des exigences des Politiques de Sauvegarde. Le CGES permettra aux institutions chargées de la conduite du projet d'évaluer, de façon large et prospective, les impacts environnementaux et sociaux des activités futures et d'élaborer des mesures d'atténuation ou de compensation sur la base d'indications claires, précises, concises et opérationnelles.

Récapitulatif des étapes de la sélection et responsabilités

Etapes	Responsabilités
1. Préparation du sous projets (dossiers techniques d'exécution des infrastructures)	CM 1/PEEDU
2. Remplissage du formulaire de sélection et classification environnementale et sociale	CM 1 / PEEDU
2.1 Remplissage formulaire	PFES / PEEDU
2.2 Classification du sous-projet et Détermination du travail environnemental (simples mesures de mitigation ou EIE)	PFES / PEEDU DG Environnement
3. Exécution du travail environnemental	
3.1 Choix du consultant	CCP-PEEDU
3.2 Réalisation des EIES/PGES	Consultants en EIE DGE
4. Examen et approbation des EIE/PGES	
5. Diffusion	PFES/PEEDU, Mairies, SNDE, SNE, et CMCIP
6. Intégration des dispositions environnementales et sociales dans les Dossier d'appel d'offre et d'exécution des travaux	PFES/PEEDU

7-Mise en oeuvre et suivi

- 7.1. Mise en œuvre
- 7.2. Surveillance et Suivi-Evaluation
- Mise en œuvre (Prestataires, PME, ONG, etc.)
- Surveillance : Bureaux d'Etudes et de Contrôle,
- Supervision : PFES/CCP-PEEDU, SNDE ; STC (Brazzaville et Pointe Noire), COLODE des mairies d'Arrondissement
- Suivi : DGE/DDE ;
- Evaluations : Consultants,

Le PEEDU est directement concerné par deux politiques de sauvegarde (Evaluation environnementale et Réinstallation Involontaire). Les autres politiques (4.04 - Habitats naturels ; 4.09 – gestion des pesticides ; 4.11- Ressources Culturelles Physiques ; 4.10 - Populations autochtones ; 4.36 – Forêts ; 4.37 - Sécurité des barrages ; 7.50 - Projets relatifs aux voies d'eau internationales ; 7.60 - Projets dans des zones en litige) ne sont pas déclenchées par les activités du PEEDU.

Le CGES inclut un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du PEEDU. Le PGES identifie le cadre d'orientation des interventions futures en termes de priorités nationales de gestion environnementale et sociale, en tenant compte des exigences des politiques de sauvegarde de la Banque Mondiale. Sur la base des priorités des communes, et suivant les exigences des politiques de sauvegarde, le PGES a déterminé les orientations stratégiques pour la gestion environnementale et sociale du PEEDU, qui portent sur les axes suivants : les procédures d'évaluation environnementale des sous-projets pour chaque sous-projet éligible au PEEDU ; la gestion environnementale et sociale du PEEDU.

Un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) a été élaboré, qui inclut les éléments clefs de la gestion, les sous-composantes, leurs impacts potentiels et les mesures d'atténuation, ainsi que la mise en œuvre de ces mesures et les responsabilités institutionnelles, le suivi, et le budget pour leur mise en œuvre. Pour mieux optimiser la gestion des aspects environnementaux et sociaux du PEEDU, il a été proposé, dans le CGES, un Plan de consultation et un Plan de Suivi qui seront exécutés sous la coordination de la CCP-PEEDU, avec l'appui des Points Focaux Environnement du projet au niveau des deux Communes, de la SNDE, de la SNE, de la DGE et des membres du Comité de Pilotage du PEEDU. Le CGES fournit aussi des recommandations détaillées concernant les arrangements institutionnels.

Toutefois, les évaluations environnementales à faire pour les activités du PEEDU devront être en conformité avec la législation environnementale congolaise ainsi qu'avec les directives de la Banque Mondiale (Directives sur la Santé et la Sécurité Environnementale ; Directives Environnementales Générales ; Directives sur la Gestion des Déchets ; Directives sur la Gestion des déchets Dangereux ; Directives sur la Sécurité et la Santé en milieu de travail ; Directives sur le Suivi-Evaluation). Le CGES met un accent particulier sur l'appui technique (EIE ou PGES à réaliser ; manuel de bonnes pratiques environnementales et bases de données), le renforcement des capacités, la formation des acteurs et la sensibilisation des populations sur les enjeux du projet.

Les coûts des mesures environnementales, d'un montant global de **327 750 000 FCFA** sont étalés sur les trois (3) années restantes du projet et comprennent:

- des coûts de renforcement de capacités en termes de formation et de sensibilisation des acteurs, soit 55 000 000 FCFA ;
- des coûts de Suivi/Evaluation des activités du PEEDU, soit 92 750 000 FCFA;
- des coûts d'ordre technique (Réalisation éventuelle des PGES en cas de classification de sous-projets en catégorie B nécessitant un travail environnemental additionnel ; provision pour la mise en œuvre des PGES ; Elaboration d'un manuel d'entretien et de gestion des infrastructures ; Elaboration d'une situation de référence et mise en place d'une base de données environnementales et sociales pour les villes de Brazzaville et de Pointe Noire ; Dotation de petits matériels d'entretien et d'assainissement aux mairies d'arrondissement/COLODE), soit un montant de 180 000 000 FCFA ;

N.B : Le rapport peut être consulté, de 9 H à 16 H, au siège de l'unité de coordination du PEEDU, sis Bâtiment Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (Ex Ministère de l'Équipement et des travaux Publics) au 2ème étage : Place de la Grande Poste. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : Maurice BOUESSO, coordonnateur du PEEDU, tel : + 242 05 556 87 87 ; email : mbouesso@yahoo.fr

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «*Nous n'avons pas un problème d'ethnies. Nous avons un problème communautaire avec des relents religieux.*»

Catherine Samba Panza, présidente de la transition (Centrafrique), France 24, le 27 février.

□ «*La presse congolaise ne fait que reculer. Les professionnels doivent se remettre, de temps en temps, en question. Ceux qui ne le sont pas, sont obligés d'apprendre sur le tas. C'est un exercice qui pourrait aider notre presse à décoller*»

Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication, le 27 février 2014

□ «*Il faut construire des logements pour ceux qui en ont besoin. Les possibilités existent pour l'accès au logement, ce sont les choix politiques actuels qui ne le permettent pas*»

François Liberti, ancien député et maire (France), L'Humanité, le 25 février 2014

□ «*La crise qui affecte la planète n'est pas structurelle, économique, écologique ou politique, mais avant tout profondément humaine*»

Pierre Rabhi, écrivain, « La part du colibri », ouvrage paru en juillet 2011

□ «*L'avenir de la CPI dépend maintenant en grande partie de la bataille que se livrent des dirigeants africains peu soucieux de justice et leurs populations, y compris les nombreux militants et victimes, qui considèrent la fin de l'impunité comme essentielle pour le continent.*»

Kenneth Roth est directeur exécutif de Human Rights Watch (HRW), Jeuneafrique.com, le 25 février 2014

TRANSPORT TERRESTRE

La profession de chauffeur désormais soumise à la délivrance d'un Certificat de capacité

Le diagnostic institutionnel révèle qu'un grand nombre de véhicules qui utilisent les routes congolaises sont de véritables cercueils roulants. Interpellé, l'État congolais a décidé d'assainir le secteur en instituant le certificat de capacité pour chauffeur.



Le colonel Jules Moukala Tsoumou, au centre

Dans le cadre du lancement de la campagne d'information et de sensibilisation à la nouvelle politique de gestion des chauffeurs de véhicules de transport public, et prélude au lancement prochain d'une vaste opération d'envergure nationale dénommée « Longwa nanzela », la direction générale de la police, assistée des administrations partenaires et des syndicats de chauffeurs transporteurs, se sont réunis le jeudi 27 février à la chambre de commerce de Brazzaville pour discuter de tous les problèmes.

Parmi les conférenciers du jour : les colonels Jules Moukala Tsoumou, directeur de la sécurité publique, porte parole de la police, et Placide Mpan de la direction générale des transports. Une communication que de nombreux participants ont appréciée à sa juste valeur.

Présentant aux participants les préoccupations du gouvernement, le colonel Jules Moukala Tsoumou a dénoncé l'état catas-

trophique des véhicules au Congo. Pour lui, ceux qui les conduisent doivent être assimilés à des criminels. « Il est clairement dit que la profession de chauffeur de véhicules de transport public est strictement réservée aux citoyens congolais. Que seuls les Congolais peuvent prétendre à l'obtention du certificat de capacité à l'exercice de cette profession », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le directeur général de la Sécurité publique a ajouté : « Tous ici, direction générale des transports terrestres, propriétaires de sociétés de taxi, syndicats des transporteurs et chauffeurs, et direction générale de la police, nous avons le devoir de tout mettre en œuvre pour arrêter ces graves atteintes aux lois de la République qui ont pour conséquence de créer de l'insécurité dans nos villes. »

Des dispositions nouvelles pour la police routière

La direction générale de la police a décidé qu'il y ait dans les tout prochains jours deux types d'agents de circulation routière

sur le terrain. Ceux qui ne feront que la régulation et ceux qui ne feront que le contrôle. « Dans la plupart des cas ils faisaient beaucoup plus de contrôle que de régulation, parce que dans le contrôle il y a aussi deux types de personnes, les corrupteurs que vous êtes, les chauffeurs et les corrompus que sont les policiers », a annoncé le colonel Jules Moukala Tsoumou.

Le président du collectif des chauffeurs a réagi en saluant l'initiative. « En ce qui concerne la déontologie, nous avons un code qui sera vulgarisé sous peu pour discipliner les chauffeurs. Ceci voudra dire qu'on ne pourra plus accepter que les gens puissent se comporter en voyous. Les chauffeurs font du n'importe quoi sur la voie publique, pas de respect, ils tiennent des propos déplacés, la nuisance sonore, etc. Ce n'est qu'à partir du lancement de ce code que vous allez constater une amélioration sur la voie publique », a-t-il assuré.

Guillaume Ondzé



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMPO2	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Perfectionnement en Excel	4 jours	24 au 27 mars 2014
EP04	Assurer la fonction d'Assistant (e) de direction	5 jours	24 au 28 mars 2014
EP05	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTPO2	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMPO7	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMPO4	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTPO7	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTPO3	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter



ECAIR RECRUTE

Equatorial Congo Airlines, en sigle ECAir, la compagnie aérienne nationale congolaise recherche des candidats appropriés pour la fonction suivante:
Elève Pilote (H/F)

Conditions :

- Etre de nationalité congolaise;
- Etre âgé de 18 à 27 ans;
- Etre en bonne santé.

Qualifications :

- Niveau scolaire requis: BAC + 3 ou supérieur;
- Connaissances mathématiques de base: algèbre, géométrie, trigonométrie, calcul mental + physique de base;
- Motivation pour le métier de pilote et connaissance du secteur aérien (par lecture, internet, jeux vidéos spécialisés);
- Psychomotricité;
- Capacités en anglais (écrit et parlé).

Avantages en vue de la sélection:

- Expérience aéronautique préalable;
- Etre résistant au stress;
- Esprit analytique, synthétique et d'initiative;
- Etre détenteur d'un permis de conduire.

Nous nous réjouissons d'avance de recevoir votre candidature (cv et lettre de motivation) à l'adresse suivante avec la mention « Elève Pilote »:
pnt@flyecair.com

Date limite de dépôt des candidatures:

7 mars 2014

LE COURS DU MARCHÉ

Quelle politique pour le Coco ?

Le bassin du Congo constitue le deuxième grand massif de forêts tropicales denses et humides au monde. Avec près de 235 millions d'hectares, il regorge, outre le bois d'œuvre, de nombreux produits forestiers non ligneux (PFNL). En Afrique centrale, 80% de la population utilisent ces produits pour satisfaire leurs besoins de subsistance et comme source de revenus et d'emplois. Tel est le cas gnetum appelé «coco» au Congo.

Grands sites de production

Poussant à l'état naturel dans les zones forestières, le coco est disponible dans la majorité des départements du Congo. Cependant, il existe les plus grands bassins qui alimentent régulièrement le marché local voire international (pour des ressortissants africains ou congolais). Il s'agit de la zone d'Abala (Plateaux) qui approvisionne à 60% les marchés de Brazzaville. Viennent ensuite Madingou-Kayes et ses environs qui envoient leurs récoltes à Pointe-Noire. Les départements de la Lékoumou, la Cuvette-Ouest, la Sangha et la Likouala constituent aussi de grands foyers de production même si, à cause de leur éloignement, le produit n'arrive pas à Brazzaville.

La commercialisation

Dans le cadre du projet renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique, la coordination du PFNL du Congo avait mis en place vingt groupements d'intérêt communautaire notamment à Abala et à Madingou-Kayes. Leur mission : fournir la marchandise aux acheteurs potentiels, pour les marchés national et international.

«Lors des séances de vulgarisation de la politique de domestication, nous avons décidé de faire passer le prix du paquet de 50F à 100F pour permettre aux villageois de se retrouver. Rester dans la forêt pendant trois à quatre jours pour amasser le coco est un travail pénible», a souligné le coordonnateur national.

Quand le marché étranger prime sur le local

Beaucoup prisé par les pays de la sous région, le coco de la République du Congo est exporté presque chaque jour vers la République démocratique du Congo, l'Angola, le Bénin et le Nigéria. Des centaines de tonnes de coco sont aussi envoyées vers les pays de l'Union Européenne (France, Belgique, Grande Bretagne) et les États-Unis pour les consommateurs africains.

«Quand le coco est disponible, cinq paquets sont vendus à 1000 FCFA. Par contre, lorsqu'il se fait rare, trois paquets reviennent à ce prix et cinq paquets sont vendus à 2000 FCFA. D'où la difficulté de trouver du coco à 50 FCFA», a expliqué Jeanne, une vendeuse au marché Thomas-Sankara.

«En plus, ce sont les grossistes qui viennent de l'étranger qui sont privilégiés parce qu'elles passent leurs commandes en avance aux groupements des paysans. Pour avoir ne serait-ce que 10 paquets à vendre aujourd'hui, je me suis vraiment battue», s'est plainte une vendeuse au marché Ouénzé.

En réalité, faute d'une mercuriale fixant les prix officiels de vente de ce produit, les fournisseurs des marchés se « remplissent les poches » en augmentant les prix à leur guise. « Une mercuriale est en cours d'élaboration. Elle permettra de fixer les prix et d'évaluer la quantité de coco qui sera exportée », a indiqué le chef du bureau conditionnement et conservation des PFNL, Ewossaka Arsène.

Existe-t-il une méthode de conservation du «coco» ?

Cette question reste entière au Congo car aucune méthode d'entretien n'a encore été développée pour permettre aux commerçants de stocker leurs marchandises durant des jours.

Engagé à encadrer la population locale sur la domestication du gnetum, le ministère de la Recherche scientifique devrait s'inspirer de l'expérience camerounaise. Le coordonnateur national du PFNL, Félix Koubouana déconseille d'étaler le coco à l'air libre et propose plutôt de le couper et le sécher au soleil. «C'est de cette manière que les autres conservent le coco. Bien emballé sous cette forme hachée, le coco peut mieux se conserver et atteindre ainsi certains marchés éloignés».

Une expérience de domestication réussie

Comme toute ressource naturelle, le coco est appelé à s'épuiser. Dans le souci de sécuriser la ressource et de la rendre pérenne, une formation sur la domestication a été organisée en août-septembre 2011 par la FAO au bénéfice des populations des sites pilotes du projet : Abala et Madingou-Kayes. À l'issue de cette sensibilisation, deux pépinières ont été créées avec pour tâche d'alimenter les Groupements d'intérêt communautaire qui désirent planter le gnetum. Ainsi, la pépinière d'Abala compte actuellement 471 plants sevrés et 97 plants sont présents dans le propagateur de sevrage. Celle de Madingou-Kayes compte environ 600 plants.

Le coordonnateur national des PFNL a relevé que si les moyens financiers étaient disponibles, cette formation allait se poursuivre dans d'autres départements.

COMMUNICATION

Le Conseil supérieur met l'accent sur la pédagogie

À la faveur d'une conférence de presse le 27 février à Brazzaville, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, est revenu sur la problématique de l'assainissement du paysage médiatique congolais. Objectif : faire que la presse congolaise compte parmi les meilleures du continent.

Cet échange entre le président de l'organe régulateur et les professionnels des médias a permis de clarifier plusieurs points concernant les différentes sanctions infligées aux organes de presse écrite et non audiovisuelle, la carte professionnelle, les conditions de travail des journalistes, et la budgétisation de l'aide à la presse par l'État.

709 journalistes professionnels et 980 non professionnels

Le contrôle entamé l'année dernière a permis de recenser le nombre de journalistes exerçant sur le territoire national, soit 709 journalistes professionnels et 980 non-professionnels. «Ce contrôle contribuait au projet d'assainissement de ce secteur. Il nous fallait maîtriser le nombre de médias professionnels exerçant sur le sol congolais, afin de constituer un véritable fichier. Après avoir fait cette opération, celle-ci se poursuivra et s'accroîtra sur l'aspect pédagogique, car la qualité de l'information en dépend. Ainsi, nous comptons organiser des séminaires, des forums et des focus en vue d'approfondir les connaissances, car l'assainissement ne peut se faire sans l'instruction», a déclaré Philippe Mvouo.

Il a annoncé aux journalistes qu'en 2014 des sanctions pécuniaires seront infligées à ceux ayant causé un délit de presse, car les sanctions infligées jusque-

là étaient d'ordre administratif. Les textes sont en cours d'élaboration et rentreront en vigueur après adoption lors du Conseil de ministres. Dans cette même optique, certains organes de presse sont menacés de fermeture. Ils doivent donc se conformer à la loi avant le 2 mars. Il s'agit entre autres de formalités administratives. Philippe Mvouo a demandé à tous les organes de presse n'ayant aucune enseigne, de sortir de la clandestinité avant cette date butoir, en donnant les renseignements nécessaires quant à leur siège.

«Le constat que nous avons fait

le sont pas, sont obligés d'apprendre sur le tas. C'est un exercice qui pourrait aider notre presse à décoller», a affirmé le président du CSLC.

Enfin, il a appelé les professionnels à utiliser la charte des professionnels des médias, avant d'insister sur les missions de son institution. Il s'agit, entre autres, de : garantir au citoyen le libre accès à l'information et à la communication ; suivre les médias et assurer leur protection contre les menaces et les entraves dans l'exercice de leur fonction ; favoriser la libre concurrence et l'expression plu-



Les journalistes lors de la conférence de presse

est celui d'une presse qui ne fait pas honneur à notre pays. Conséquence, le CSLC ne peut pas se détourner de sa mission qu'il doit exécuter en toute responsabilité. Nous sommes obligés d'utiliser les outils mis à notre disposition pour corriger ces dysfonctionnements. Nous n'avons pas une passion pour la sanction, au contraire, c'est une façon d'aider ceux qui vont à la dérive. La presse congolaise ne fait que reculer, ainsi, les professionnels doivent se remettre, de temps en temps, en question. Ceux qui ne

raliste des courants de pensée d'opinion ; veiller à la qualité du contenu et à la diversité des programmes audiovisuels ; garantir l'impartialité du secteur privé des médias ; veiller à la non diffusion des informations qui ne concourent pas à la consolidation de la paix et de l'unité nationale ; promouvoir auprès des médias et des professionnels de l'information et de la communication, l'application et le respect des normes professionnelles, éthiques et déontologiques.

Josiane Mambou Loukoula



REMERCIEMENTS

12 janvier 2014 – 26 février 2014
Que nous pleurons notre sœur Mountsamboté Nalou Ines. La famille Mountsamboté remercie tous ceux qui nous ont soutenus (morale, physique et financièrement). Sans oublier la chorale Sainte Cécile. Nous ne t'oublierons pas. Que ton âme se repose en paix par la miséricorde de Dieu.

Store OFIS

Nouveau
LENOVO Edge 72z
712.500 FCFA HT

Extension garantie 2 ans moins 2000 FCFA HT
Installation Bureau/Logiciel 100.000 FCFA HT

• Installation Bureau/Logiciel de base pour le suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.
• Extension de garantie 2 ans retour Atelcer. Selon conditions d'utilisation normales, hors-casse matériel et bris d'Accès. *Hors support LOGICIEL.

Agence de Pointe Noire
315, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hotel Migral

Agence de Brazzaville
Boulevard Sasseu Ngesso Congo-Mile
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

011 91 606 0900

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

AVIS DE RECRUTEMENT NUMERO 001/KILOMIKEROME0/26-02-2014

Cabinet Juridique situé à Brazzaville recherche dans le cadre de l'expansion de ses activités : Un Juriste pour le rôle d'assistant juridique de notaire ou d'avocat.

1. Durée du Contrat : CDD avec possibilité de le transformer en CDI en fonction des performances du candidat.

2. Lieu de Travail : Brazzaville avec possibilités des missions à l'intérieur du pays.

3. Composition du dossier :

- 3.1. Une lettre de Motivation adressée au Directeur du Cabinet
- 3.2. Une Copie du Diplôme : BAC + 4 minimum Option : Droit Privé
- 3.3. Un Curriculum Vitae
- 3.4. Un Casier Judiciaire
- 3.5. Un certificat de nationalité.

4. Qualifications requises :

- 4.1. Bonne Maîtrise des outils bureautiques (Ordinateur, messagerie, Word, Excel,...)
- 4.2. Maîtrise en Droit : Option Droit Privé
- 4.3. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

5. Compétences et capacités Requises :

- 5.1. Une parfaite maîtrise de la langue française avec une bonne expression écrite et orale
- 5.2. Un sens de l'organisation, une capacité de prise de décision, de finalisation des dossiers, de suivi des dossiers, de polyvalence et de grande autonomie.
- 5.3. Etre capable de s'adapter et faire preuve d'imagination
- 5.4. Avoir une maîtrise suffisante du droit civil, du commercial, notarial, du droit du travail, des procédures judiciaires.
- 5.5. Des procédures de recouvrement des créances et de contrôle fiscal

6. Missions Principales :

- 6.1. Elaborer les contrats
- 6.2. Rédiger les actes authentiques et être capable de gérer des contentieux.
- 6.3. Faire du secrétariat juridique avec un vrai suivi administratif des Date limite des dépôts des dossiers le lundi 10 Mars à minuit.
- 6.4. Lieu de dépôt des Dossiers : Les dossiers seront envoyés par e-mail à l'adresse suivante : synergiesystemes@yahoo.com

AVIS DE RECRUTEMENT NUMERO 002/KILOMIKEROME0/26-02-2014

Cabinet Juridique situé à Brazzaville recherche dans le cadre de l'expansion de ses activités : Un Assistant juridique ou administratif pour Tenir le Secrétariat du Cabinet

1. Durée du Contrat : CDD avec possibilité de le transformer en CDI en fonction des performances du candidat.

2. Lieu de Travail : Brazzaville avec possibilités des missions à l'intérieur du pays.

3. Composition du dossier :

- 3.1. Une lettre de Motivation adressée au Directeur du Cabinet
- 3.2. Une Copie du Diplôme : BAC + 2 ou 3 minimum Option : Droit Privé / Marketing/ Commercial/ Finances/ Secrétariat de Direction
- 3.3. Un Curriculum Vitae
- 3.4. Un Casier Judiciaire
- 3.5. Un certificat de nationalité.

4. Qualifications requises :

- 4.1. Bonne Maîtrise des outils bureautiques (Ordinateur, messagerie, Word, Excel,...)
- 4.2. BAC + 2 ou 3 minimum Option : Droit Privé / Marketing/ Commercial/ Finances/ Secrétariat de Direction avec une vraie ouverture d'esprit
- 4.3. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

5. Compétences et capacités Requises :

- 5.1. Une parfaite maîtrise de la langue française avec une bonne expression écrite et orale
- 5.2. Un sens de l'organisation, une capacité de gestion et de rangement de dossiers, de suivi des dossiers, de polyvalence et de grande autonomie.
- 5.3. Etre capable de s'adapter et faire preuve d'imagination
- 5.4. Avoir une suffisante maîtrise de soi
- 5.5. Une Parfaite Maîtrise de l'outil Informatique et des outils bureautiques.

5.6. Un bel esprit d'analyse, de synthèse avec une vraie ouverture

5.7. De grandes capacités d'accueil, d'écoute et d'analyse avec une vraie capacité à travailler sous pression.

5.8. Etre rigoureux et organisé.

5.9. Avoir le sens de l'anticipation

6. Missions Principales :

- 6.1. Assurer un accueil de qualité pour le cabinet
 - 6.2. Assurer la gestion des plannings/ Agendas du cabinet (réunions, rappels, warnings, conférences calls ou téléphoniques, ...)
 - 6.3. Organisation de la logistique pour le compte du cabinet (billets, voyages, missions, gestion du planton, gestion du chauffeur, obtention des visas, assurer la propreté avec les équipes d'entretien etc....)
 - 6.4. Rédiger les actes authentiques et être capable de gérer des contentieux.
 - 6.5. Faire du secrétariat juridique avec un vrai suivi administratif des dossiers.
 - 6.6. Assurer la gestion des courriers physiques et électroniques
 - 6.7. Mettre en place et mettre à jour et tenir de manière ordonnée les archives du cabinet
 - 6.8. Assurer la saine circulation des informations entre le directeur du Cabinet et les autres services internes et externes selon les cas
 - 6.9. Faire la commande et le suivi des consommables
 - 6.10. Assurer le suivi des dossiers relatifs aux formalités, aux présentations, aux rapports et comptes rendus et assurer les relances dans les délais...
7. Date limite des dépôts des dossiers le lundi 10 Mars à minuit.
8. Lieu de dépôt des Dossiers : Les dossiers seront envoyés par e-mail à l'adresse suivante : synergiesystemes@yahoo.com

AVIS DE RECRUTEMENT NUMERO 003/KILOMIKEROME0/26-02-2014

Cabinet Juridique situé à Brazzaville recherche dans le cadre de l'expansion de ses activités : Un Comptable

1. Durée du Contrat : CDD avec possibilité de le transformer en CDI en fonction des performances du candidat.

2. Lieu de Travail : Brazzaville avec possibilités des missions à l'intérieur du pays.

3. Composition du dossier :

- 3.1. Une lettre de Motivation adressée au Directeur du Cabinet
- 3.2. Une Copie du Diplôme : BAC 3 /4 minimum Option : Finances, Comptabilité ou gestion des entreprises/ Finances/
- 3.3. Un Curriculum Vitae
- 3.4. Un Casier Judiciaire
- 3.5. Un certificat de nationalité.

4. Qualifications requises :

- 4.1. Bonne Maîtrise des Procédés Comptables (Sage, Ciel Compta etc.. une bonne maîtrise d'excel, Word,...)
- 4.2. BAC 3 ou 4 minimum Option : Droit Privé / Marketing/ Commercial/ Finances/ avec une vraie expérience d'au moins 2 ans dans le métier de la comptabilité serait un atout
- 4.3. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

5. Compétences et capacités Requises :

- 5.1. Une parfaite maîtrise de la langue française avec une bonne expression écrite et orale
- 5.2. Gestion administrative, comptable et financière
- 5.3. Gestion des ressources Humaines

5.4. Capable de faire des clôtures mensuelles et annuelles

5.5. Un sens de l'organisation, une capacité de gestion et de rangement de dossiers, de suivi des dossiers, de polyvalence et de grande autonomie.

5.6. Etre capable de s'adapter et faire preuve d'imagination

5.7. Avoir une suffisante maîtrise de soi

5.8. Une Parfaite Maîtrise de l'outil Informatique et des outils bureautiques.

5.9. Un bel esprit d'analyse, de synthèse avec une vraie ouverture

5.10. De grandes capacités d'accueil, d'écoute et d'analyse avec une vraie capacité à travailler sous pression.

5.11. Etre rigoureux et organisé.

5.12. Avoir le sens de l'anticipation

6. Missions Principales :

- 6.1. Assurer la gestion financière et comptable du Cabinet au Quotidien
- 6.2. Assurer la supervision des opérations financières
- 6.3. Gestion des ressources humaines
- 6.4. Mettre en place et mettre à jour et tenir de manière ordonnée les archives comptables et financières du cabinet
- 6.5. Assurer la saine circulation des informations entre le directeur du Cabinet et les autres services internes et externes selon les cas
- 6.6. Assurer le suivi des dossiers relatifs aux divers recouvrements et assurer les relances dans les délais...

7. Date limite des dépôts des dossiers le lundi 10 Mars à minuit.

8. Lieu de dépôt des Dossiers : Les dossiers seront envoyés par e-mail à l'adresse suivante : synergiesystemes@yahoo.com



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE (PADE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
Tél: [00 242] 05 513 60 43/ 05 551 18 06/05 568 87 06



AVIS DE PROROGATION DE LA DATE DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR L'APPUI AU GUICHET DU CFE

Référence et date de publication

- La Semaine Africaine N° 3367 du vendredi 14 février 2014
- Les Dépêches de Brazzaville N° 1938 du vendredi 14 février 2014

Il est porté à la connaissance des potentiels cabinets de consultants intéressés de réaliser l'étude sur l'appui au guichet du Centre des Formalités des Entreprises (CFE) dont l'avis de sollicitation de manifestation d'intérêt a été publié dans les journaux mentionnés ci-dessus que la date limite de dépôt de dossiers de manifestation d'intérêt initialement prévue pour le 05 mars 2014 est prolongée au 19 mars 2014.

Les dossiers sont à déposer à la même adresse sis 05 et 06 rue Isaac Locko dans le secteur de Blanche Gomez.

Fait à Brazzaville le 26 février 2014

Le Coordonnateur du PADE
Joseph MBOSSA

COOPÉRATION

Paris et Abuja resserrent leurs liens

Les Nigériens ont célébré le jeudi 27 février le centenaire de la réunification de leur pays. Le président français François Hollande, invité d'honneur de son homologue nigérian Goodluck Jonathan pour cette célébration, a profité de sa visite pour dynamiser la coopération bilatérale.

En marge des festivités, s'est ouvert le même jour un sommet international sur la sécurité, la paix et le développement en Afrique à Abuja, la capitale fédérale du pays. Une occasion propice pour François Hollande, le deuxième chef d'État français à se rendre dans le pays après Jacques Chirac en 1999, de resserrer les liens avec ce géant d'Afrique de l'Ouest. Il est prévu la signature d'un accord entre les deux parties pour l'électrification de la région d'Abuja. En effet, bien que le Nigeria soit le premier producteur africain de pétrole, il connaît un déficit chronique en matière d'énergie.

Pour de nombreux observateurs, le déplacement de François Hollande est l'occasion de positionner la France dans ce pays de plus de 170 millions d'habitants et dont le taux de croissance annuel atteint plus de 7%. Le Fonds monétaire international (FMI) estime d'ailleurs que le PIB du Nigeria, qui est en train d'être réévalué, devrait le propulser devant l'Afrique du Sud, connue comme étant la première économie du continent. La France, qui achète du pétrole au Nigeria, s'est fixé pour objectif d'équilibrer sa balance commerciale, actuellement déficitaire, avec ce pays d'ici 2017.

Dans le cadre de la sécurité, les deux parties ont étudié la manière de renforcer la lutte contre le terrorisme au Nigeria, déstabilisé par l'insurrection des islamistes de Boko Haram qui opèrent dans le nord du pays et commettent des attentats kamikazes, des fusillades, voire des enlèvements. Ceci malgré le lancement d'une vaste opération militaire à la mi-mai 2013 dans les trois États du Nord-Est : Borno, Yobe et Adamawa. Les autorités nigérianes espèrent que la France pourra les aider à améliorer le renseignement afin de combattre efficacement la secte islamiste.

La visite de François Hollande au Nigeria fait suite à deux déplacements de son homologue nigérian à Paris, en février puis en décembre 2013 pour la Conférence sur la paix et la sécurité en Afrique. Lors de cette dernière visite, Goodluck Jonathan avait demandé à la France d'aider à la mise en place d'une coopération internationale pour lutter contre les islamistes de Boko Haram.

Nestor N'Gampoula

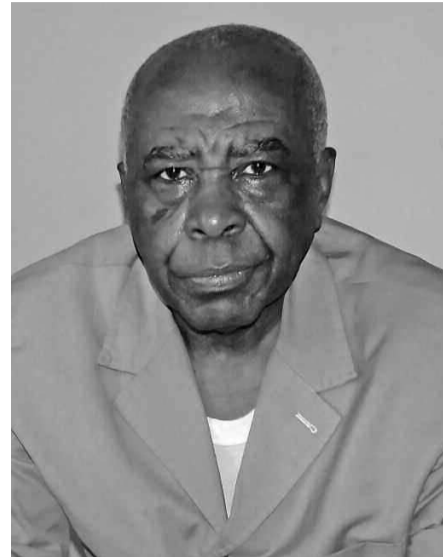
CÉLÉBRATION

L'Association congolaise d'amitié entre les peuples prépare son cinquantième anniversaire

Créée en août 1963 et reconnue officiellement le 13 juin 1964, l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap) célébrera du 15 mai au 26 juin prochain, à Brazzaville, son cinquantième anniversaire. L'annonce a été faite le 26 février par Vital Balla, président de ce mouvement associatif.

Le cinquantenaire de l'Acap sera célébré sur le thème : « De la libération des peuples à la lutte contre la pauvreté ». Vital Balla précise que pendant les festivités, l'Acap fera le bilan de son parcours. « Nous aurons à transmettre à l'opinion nationale et internationale ce que nous avons fait dans le cadre de la lutte contre le colonialisme, l'impérialisme, l'apartheid et beaucoup de faits que nous avons vécus depuis que notre mouvement existe », précise-t-il.

Vital Balla informe également que plusieurs activités socioculturelles seront menées au cours de ces festivités, notamment des communications au titre parlant : « Comment éradiquer les antivaleurs auprès de la jeunesse congolaise » ; « Pour bannir la pauvreté, il faut multiplier les bras » ; « Rôle et contribution de l'Acap dans la



Vital Balla

libération des peuples » ; « L'Acap et la formation de l'homme » ; « Comment matérialiser les objectifs en matière d'emploi dans le domaine agricole » ; « L'Acap, facteur déterminant de la libération des peuples ».

Le 19 juin, rappelle Vital Balla, est la Journée nationale de l'amitié. L'Acap présentera pour la circonstance une communication sur le thème : « Solidarité, paix et démocratie pour le développement pluriel ».

Parmi les invités de marque attendus à ce cinquantenaire, rappelle le président de l'Acap, il y a l'Association chinoise d'amitié du peu-

ple chinois avec les pays étrangers. « Avec cette association sœur, nous avons toujours travaillé ensemble. Nous avons mené des luttes ensemble. Il y a eu des échanges entre nos deux associations. Je me rappelle qu'à deux reprises, cette association sœur a reçu en Chine, par notre intermédiaire, des délégations de paysans congolais pour transmettre leur expérience dans la fabrication du manioc. Grâce à nos échanges, nous avons pu obtenir des bourses d'études pour les étudiants congolais », souligne Vital Balla.

Au moment où le Congo et la Chine fêtent cette année le cinquantenaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques, le président de l'Acap rappelle la contribution de son mouvement associatif dans cette amitié : « Nous nous sommes investis pour expliquer à l'opinion nationale et internationale la lutte que la Chine menait pour son retour au sein de l'ONU. En guise de reconnaissance, je figure parmi les quatre personnalités du monde qui ont reçu la médaille de solidarité et de paix de la Chine vis-à-vis de l'Afrique en 2009. »

Tiras Andang



Le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, recherche une responsable de l'administration générale bilingue (anglais-français) pour Pointe-Noire.

Responsabilités :

Sous la supervision du chirurgien-dentiste titulaire, la responsable de l'administration générale accomplira les tâches suivantes :

- Superviser, structurer et organiser le pôle secrétariat
- Réagir et corriger les dysfonctionnements en cas de besoin
- Veiller et s'assurer au bon déroulement des tâches
- Assurer la bonne circulation de l'information entre les membres du personnel, les praticiens et le titulaire du cabinet : communication transversale
- Rédiger du courrier et des rapports d'activités
- Proposer des mesures correctives et les mettre en œuvre
- Rendre compte des actions en cours en temps opportun et/ou réel par les moyens de communication disponibles (téléphone, sms, emails, whats app, etc.)
- Collecter les pièces comptables,
- Communiquer avec les entreprises et les compagnies d'assurance-maladie en recherchant un haut degré d'exigence et de qualité
- Assurer le suivi des actions prises
- Assurer la gestion du personnel
- Anticiper et assurer la gestion du stock et des commandes
- Préparer les éléments nécessaires aux réunions
- Tenir à jour les tableaux de planification relatifs aux congés et aux voyages

Compétences :

- Maîtrise parfaite de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, Outlook...)
- Qualité dans la communication verbale, non-verbale et écrite
- Excellente expression verbale et écrite, en français et en anglais
- Traduction orale et écrite
- Maîtrise des attitudes et comportements de service.

Qualités :

- Pro activité, réactivité et dynamisme
- Solide esprit d'équipe
- Sens des responsabilités
- Bonnes capacités d'organisation et prise d'initiative
- Disponibilité
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Souci des résultats
- Respect de la ponctualité
- Fiabilité
- Facultés d'adaptation
- Rigueur professionnelle et recherche de l'excellence.

Niveau exigé : bac + 2 à + 5 (BTS, licence, Maîtrise, DEA)

Les candidates sont invitées à déposer leur lettre de motivation et cv avec photo au cabinet dentaire SEMINET sis au 2^{ième} étage de l'immeuble C.N.S.S. au-dessus de la pharmacie MAVRE ou à l'envoyer à l'adresse email suivante : secretariat@cdseminet.com.



GSA CAMAL VOYAGES
CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville - Immeuble Yoka Bernard. Email : resabzv@camair-co.net

**Nos destinations : DOUALA – YAOUNDE – KINSHASA - COTONOU – ABIDJAN – LIBREVILLE
- N'DJAMENA – NGAOUNDERE - GAROUA – MAROUA - PARIS
3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI – JEUDI – DIMANCHE**

Contacts : 06 827 07 54 // 05 070 73 74

PROFITEZ DE LA FLEXIBILITE ET DES PETITS PRIX CHEZ CAMAIR-CO !!!

Brazza-Douala-Brazza à partir de 155.200 fcfa ttc

Brazza-Douala à partir de 114.200 fcfa ttc

Douala-Brazza à partir de 91.000 fcfa ttc

Brazza-Cotonou-Brazza à partir de 208.600 fcfa ttc



BUROTOP IRIS



www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an



+ Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA



+ Multiprises APC



+ Imprimante HP 2516 Multifonction couleur

399.000 FCFA HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Weekend
NON STOP !!!



Avec 

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**



Garantie 1 an

Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Acer Celeron (Rouge et Gris)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Gratuit

CENTRAFRIQUE

Le PNUD lance un projet de reconstruction du pays

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a annoncé, le 26 février à Bangui, le lancement d'un nouveau programme visant à renforcer la paix et à promouvoir les efforts de redressement de la République centrafricaine.

Le programme représente une valeur totale de 26 millions de dollars. Son déficit en financement s'élève encore à 22 millions de dollars. Il s'exécutera pendant deux ans. Il doit atteindre plus de 350 000 victimes du conflit actuel. Le projet est destiné à renforcer la cohésion sociale, à reconstruire les infrastructures locales et à créer des possibilités d'emploi à court terme au sein des communautés ravagées par la violence. Il sera mis en place dans les préfectures de Bangui, Ouham, Ouham-Pendé, Nana Gribizi et Haute-Kotto, situés dans le centre et l'ouest du pays.

«Le programme vise à contribuer à la reconstitution du tissu social en réduisant les facteurs de vulnérabilité d'ordre sécuritaire, social, économique et administratif», a déclaré la représentante résidente du PNUD à Bangui, Kaarina Immonen.

Selon le PNUD, le projet jette un pont entre la situation humanitaire catastrophique que traverse la République centrafricaine et les efforts de construction de la paix, de construction de la résilience des communautés et de développement à long terme.

Rappelons que la République centrafricaine est plongée dans le chaos depuis le coup d'État du 24 mars 2013, qui avait entraîné la chute du président François Bozizé. Depuis lors, le pays est secoué par des violences interreligieuses. Plus de la moitié de la population, soit environ 2,5 millions de personnes, a besoin d'une assistance humanitaire. Depuis décembre 2012, la violence et l'instabilité ont déplacé plus de 700 000 femmes et hommes à l'intérieur du pays et ont forcé plus de 288 000 personnes à rejoindre le Cameroun, le Tchad, la République démocratique du Congo et la République du Congo.

Tiras Andang

Le président de la Commission internationale d'enquête en visite dans le pays

Une délégation de la Commission internationale chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme en République Centrafricaine (RCA), conduite par le président de cette instance, Bernard Acho Muna, séjourne actuellement en Centrafrique, un pays meurtri par des violences intercommunautaires qui se sont soldées par des centaines de morts.

Selon un communiqué des Nations unies, l'objectif de cette visite - entamée le 26 février et qui se poursuivra jusqu'au 1^{er} mars -, la première du genre depuis sa nomination le mois dernier, est d'établir des contacts formels avec les autorités du pays, dont Catherine Samba-Panza, chef de l'État de transition, et d'autres acteurs-clefs.

Composée de trois experts de haut niveau, les deux autres étant Jorge Castaneda, du Mexique, et la ministre mauritanienne Fatimata M'Baye, la Commission internationale d'enquête, qui a été créée par le Conseil de sécurité de l'ONU le 5 décembre 2013 pour une période d'un an, est assistée d'un secrétariat qui arrive en RCA le 4 mars 2014. Elle doit commencer ses travaux dans les semaines prochaines. La commission a pour mandat d'enquêter sur toutes les



Bernard Acho Muna

violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et les atteintes aux droits de l'homme qui ont été perpétrées en RCA depuis le 1^{er} janvier 2013. Elle est également chargée de rassembler des informations devant aider à identifier les auteurs de ces violations et abus, à déterminer leur éventuelle responsabilité pénale et à les traduire en justice.

De nationalité camerounaise, Bernard Muna est avocat auprès de la Cour suprême de son pays. Ancien magistrat et un ancien procureur en chef adjoint du Tribunal pénal international pour le Rwanda, il a aussi été président du barreau d'Afrique centrale.

Nestor N'Gampoula

FORUM SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES

Les États-Unis et le Cameroun encouragent l'initiative du Congo

Stephanie Sullivan et Komidor Njimoluh, respectivement ambassadeur des États-Unis et du Cameroun au Congo, se sont félicités de la tenue de ce forum à l'issue de leur rencontre avec le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo, le 26 février à Brazzaville.

Henri Djombo s'est tout d'abord entretenu avec l'ambassadeur du Cameroun, principalement sur la tenue, mardi prochain, à Impfondo, dans le département de la Likouala, de la troisième édition du Forum international sur les peuples autochtones (Fipac). Il souhaitait connaître la position du Cameroun à ce sujet, et surtout, solliciter son implication. La réponse positive ne s'est pas fait attendre, d'autant que le Cameroun, qui partage la même Sangha avec le Congo, compte aussi une importante population autochtone dans plusieurs régions.

«Le Cameroun regorge d'autochtones, c'est donc une responsabilité partagée entre le Congo, le Cameroun et tous ceux qui sont impliqués dans le processus. Il n'y a aucun doute sur l'implication du Cameroun. Le Fipac at-



Un habitat autochtone

tend la participation effective et active du Cameroun. Les deux pays ont les mêmes objectifs et la même vision sur l'objet», a souligné le diplomate camerounais, tout en saluant l'initiative du Congo dans le projet.

Avec l'ambassadrice des États-Unis d'Amérique, Stephanie Sullivan, le Fipac a été également longuement évoqué.

Bien que les États-Unis n'aient pas un rôle spécifique à jouer dans la tenue de ce forum, la diplomate américaine a salué l'initiative et encouragé le Congo dans cette vision. Au-delà du forum, les deux per-

sonnalités ont débattu de la possibilité de développer plusieurs projets dans le cadre de la protection de la faune et de la flore et de la lutte contre le braconnage dans le bassin du Congo.

«Avec le ministre Henri Djombo, nous avons parlé de cette conférence. Pour ma part, je trouve que l'initiative est à encourager. D'une manière globale, nous avons beaucoup de projets à réaliser ensemble, notamment dans les domaines de la faune, de la flore dans le bassin du Congo», a indiqué Stephanie Sullivan.

Firmin Oyé

SANTÉ

L'ONU s'engage en faveur de la santé maternelle et infantile

À l'issue d'une réunion le 27 février à New York avec les membres de Partenaires en population pour le développement (PPD), le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a annoncé le renforcement de l'action mondiale visant à améliorer la santé maternelle et infantile grâce à un nouveau programme pour le partage des idées et des succès au sein des pays développés.

La rencontre avait pour objectif de mettre en exergue le rôle critique de la collaboration Sud-Sud comme un moyen de faire progresser la santé maternelle et infantile ainsi que les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). «La collaboration Sud-Sud est plus qu'une coopération économique, il s'agit d'un partage de connaissances, d'expériences et d'expertises et

c'est la base d'un partenariat mondial et inclusif pour l'action», a expliqué le Secrétaire général de l'ONU. Le nouvel engagement au mouvement «Chaque femme, Chaque enfant» est pour lui une façon de s'assurer que ses programmes et ses activités fassent la promotion de l'inclusion des femmes et des enfants en tant que bénéficiaires de tous ses efforts. «Le mouvement des Partenaires en population pour le développement avait pour but de le réaliser grâce au partage de connaissances, au renforcement de capacités, au transfert de technologies, au plaidoyer et aux politiques de dialogues, au partenariat et à la mobilisation de ressources, à la diplomatie et au contrôle», a indiqué Ban Ki-moon. En effet, «Chaque femme, Chaque enfant» est un mouvement mondial chapeauté par le Secrétaire général des Nations

Unies pour mobiliser et intensifier une mesure mondiale afin d'améliorer la santé maternelle et infantile à travers le monde.

L'engagement de Partenaires en population pour le développement (PPD) aidera à renforcer et à harmoniser une mesure conjointe des membres sur les interventions essentielles en faveur des femmes et des enfants. Le PPD est une alliance intergouvernementale regroupant 26 organisations des pays en développement dont les pays membres sont : le Bangladesh, le Bénin, la Chine, la Colombie, l'Égypte, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, l'Inde, l'Indonésie, la Jordanie, le Kenya, le Mali, le Mexique, le Maroc, le Nigéria, le Pakistan, le Sénégal, l'Afrique du Sud, le Sri Lanka, la Thaïlande, la Tunisie, l'Ouganda, le Vietnam, le Yémen et le Zimbabwe.

Yvette Reine Nzaba



Nous vous ouvrons
les portes du Moyen-Orient

Brazzaville - Dubaï

3 Vols directs / semaine



www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)
+ 971 4 282 21 99 (Dubai)
relationclients@flyecair.com + 33 01 78 77 78 77 (France)

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
UNHCR/CUB/VAL/019/2014/1100

1. Dans le cadre de l'application de sa politique portant sur le démantèlement des véhicules utilisés dans le cadre de son activité humanitaire, la Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) en République du Congo voudrait procéder à la vente aux enchères de son parc automobile à Brazzaville et principalement à Mako et à Implondo.
2. La Représentation du HCR en RC invite les Entreprises et Particuliers spécialisés dans le domaine de la vente aux enchères à manifester leur intérêt pour cette activité et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique d'effectuer habituellement aux enchères (mode de présentation, autocatalogue, missions similaires, existence, disponibilité, mobilité géographique).
3. La compagnie ou le particulier absent (s) agira en qualité d'intermédiaire du HCR, publiera deux avis de vente aux enchères : exposera le matériel de son actif vers le site de la vente - fournira au HCR une évaluation technique du matériel ; notera sous les bords du HCR sur les véhicules vendus ; a assurer de l'état de propriété des véhicules avant la vente et de l'acquiescement par l'acheteur de tous les droits taxes et TVA avant la remise du véhicule ; assurer la transparence et l'intégrité du processus de la vente ; conduire des enchères publiques ouvertes ; présenter un rapport sur la vente aux enchères détaillant les montants nets pour chaque lot et le HCR pourra procéder au déboursement des fonds en faveur du commissaire-priseur.
4. Les entreprises et particuliers désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Etat des Appointements et de la Logistique, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Référence peuvent être consultés à la même adresse.
5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées de préférence en version électronique ou sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 1 mars 2014.

Représentation du HCR
Case n° 18 route 1175-Quartier Alphonse Colombe
Brazzaville, tel : 02 547 81 71
Courriel : gaocongo@unhcr.org ; hamid@unhcr.org

Fait à Brazzaville, le 21 février 2014



DECOLUXE

Un monde merveilleux !
Décoration, Ameublement,
Peinture et conseils.

Contact : 06 896 47 87

E-mail : sabra_wassim@hotmail.fr

Cherchant associé

AMC Telecom
VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à
123.000 FCFA
et gagnez 1 mois gratuit
de connexion Haut Débit de **512 Kb/s**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville
Pointe-Noire : Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81/ 01 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

 www.facebook.com/airtelconglob

Samedi & dimanche

pour
300 FCFA | **50** min
100 sms
20 Mb

unis
par les meilleurs
forfaits



Na week-end ! loba na yo
Na ba bonus SMS + Internet



airtel

le réseau qui nous unit

Forfaits en F CFA	minutes	SMS	Mb	Souscription
300	50	100	20	*122*9#
500	100	200	50	*122*10#

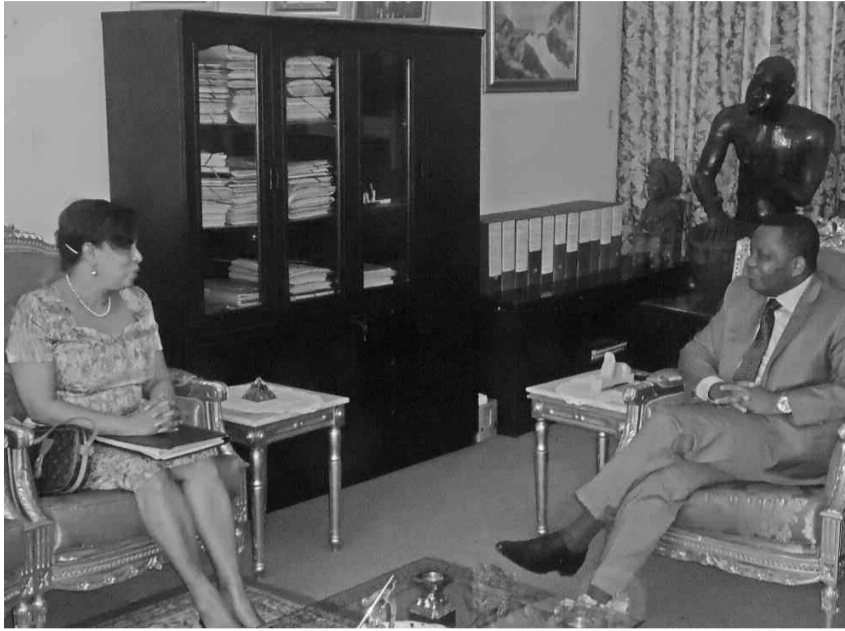
Pour plus d'infos, appelle le 141.

PATRIMOINE CULTUREL MONDIAL

Les sites de Loango et de Mbé ont bonne posture

À peine arrivée au Congo, succédant à Abdourahmane Diallo affecté à Kinshasa, en République démocratique du Congo, la nouvelle représentante résidente de l'Unesco au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso, a entamé une série de visites.

Elle a été reçue le 26 février par le ministre de la Culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso, avec lequel elle a parlé de la coopération culturelle entre l'Unesco et le Congo. L'occasion était tout indiquée pour aborder les questions liées à la musique, en particulier les rencontres panafricaines qui se tiennent à Brazzaville, à l'instar du Festival panafricain de musique (Fespam) auquel Irina Bokova a pris part en juillet 2013. Les deux personnalités ont parlé également de Brazzaville, qui a été désignée première ville créative de l'Unesco dans le domaine musical. Jean-Claude Gakosso et Ana Elisa de Santana Afonso ont aussi évoqué du développement dans le



Le ministre Jean-Claude Gakosso et Ana Elisa de Santana Afonso (© DR).

domaine des arts plastiques, notamment de l'École de peinture de Poto-Poto. Puis ils ont mis l'accent sur le patrimoine immatériel et l'histoire avec les sites de Loango, dans le Kouilou, et de Mbé, dans le Pool. Pressée par les journalistes qui voulaient savoir si ces deux sites pourraient être inscrits sur la liste du patrimoine culturel mondial,

Ana Elisa de Santana Afonso a répondu: «*Connaissant la valeur de ces sites, je ne peux qu'avoir une attitude positive. J'ai demandé aux experts de continuer à travailler pour que ces sites fassent partie du patrimoine culturel mondial.*» Notons qu'Ana Elisa de Santana Afonso a pris ses fonctions le 10 février.

Bruno Okokana

FRANCE

Le Cran poursuit l'État et Spie pour crime contre l'humanité

Selon l'AFP, le Conseil représentatif des associations noires de France (Cran) a assigné, mardi 25 février, pour « crime contre l'humanité » l'État et le groupe Spie, accusés d'avoir recouru au travail forcé au Congo dans les années vingt pour construire une ligne ferroviaire.

Le Chemin de fer Congo-océan (CFCO), qui relie Brazzaville au port de Pointe-Noire (512 km), a été construit entre 1921 et 1934 par la Société de construction des Batignolles pour le compte de l'État français.

«*Des civils ont été embarqués de force pour alimenter les chantiers*», a expliqué l'historien Olivier Le Cour Grandmaison lors d'un point de presse. «*Au moins 17 000 indigènes sont morts en raison des conditions de transport et de travail.*»

Pour Louis-Georges Tin, président du Cran, «*Le travail forcé était une forme de l'esclavage déguisée*». L'association agit donc sur la base de la loi Taubira de 2001 qui, en qualifiant l'esclavage de crime contre l'humanité, l'a rendu imprescriptible.

Elle a engagé une action au civil devant le tribunal de grande instance de Pontoise contre l'État et les trois entités issues de la société des Batignolles : Spie, Spie-Batignolle et Clayax Acquisitions.

«*Nous demandons au président du*

TGI de nommer un collège d'experts judiciaires aux frais de Spie pour évaluer l'ampleur du préjudice subi», a expliqué Me Norbert Tricaud, avocat de l'association. Le Cran demande aussi la création «*d'un fonds d'indemnisation des victimes*», qui finance un travail de mémoire. Le travail forcé n'a été interdit qu'en 1946 par une loi portée par Félix Houphouët-Boigny, l'ancien président ivoirien. Selon Olivier Le Cour Grandmaison, «*l'essentiel des infrastructures réalisées dans les colonies l'ont été en recourant au travail forcé, qui a vraisemblablement concerné des millions de personnes.*»

Le Cran, qui milite pour obtenir des réparations pour les descendants d'esclaves, multiplie les actions judiciaires - dont l'issue est très incertaine - pour faire avancer sa cause. En mai, il avait assigné la Caisse des dépôts et consignation (CDC) et l'État, accusés de s'être enrichis grâce à l'esclavage. Le dossier vient d'être retiré du greffe par Me Tricaud qui compte le compléter.

Marie Alfred Ngoma

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"





Devenez Partenaires de Total Congo pour la distribution des lubrifiants TOTAL

La Société TOTAL Congo, acteur de référence dans le secteur des Lubrifiants, recherche des partenaires pour la distribution des Lubrifiants TOTAL.

Saisissez cette opportunité, et devenez distributeur/revendeur de toute la gamme des lubrifiants TOTAL. Pour cela, il faut idéalement que vous puissiez justifier :

- d'une expérience avérée dans la distribution ;**
- de bonnes références en gestion et développement de business ;**
- d'une bonne capacité financière;**
- d'un accès à des installations de stockage.**

Les personnes physiques et morales intéressées sont priées de faire acte de candidature au plus tard le 31 Mars 2014 en adressant leur dossier par messagerie électronique (e-mail) à l'adresse contact@totalcongo.com ou en le déposant dans nos bureaux soit à Brazzaville (Rue de la Corniche) soit à Pointe-Noire (1, Rue de Massabi - Entrée du Port).

Total Congo S.A.

Société Anonyme au capital de 10 000 000 CFA

Tél. BZV : 00 242 06 660 65 26 – Tél. PNR : 00 242 06 660 65 27

Société Anonyme au capital de 10 000 000 CFA

Siège social : Rue de la Corniche – BRAZZAVILLE – REP. DU CONGO

RCCM n° 07-B-302 – NIU : M 2005110000197159

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET

N°11C/MEFPPI-CAB//PRCTG/14

« Recrutement d'un consultant individuel international pour rédiger un manuel de procédures d'audit et un guide méthodologique à l'usage de l'Inspection Générale d'Etat (IGE) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un consultant individuel international pour rédiger un manuel de procédures d'audit et un guide méthodologique à l'usage de l'IGE.

2. L'objectif de la mission est de mettre à la disposition de l'IGE un manuel de procédures et un guide méthodologique.

Cette mission vise entre autres les objectifs spécifiques ci-après : (i) moderniser les instruments destinés à élever le professionnalisme du personnel de l'IGE ; (ii) améliorer la qualité de la gestion des finances publiques face aux exigences de plus en plus fortes de transparence, de bonne gouvernance et de responsabilité (accountability) et (iii) former les agents de l'IGE à l'utilisation du manuel de procédures d'audit et du guide méthodologique.

La durée de la mission est de soixante (60) jours y compris la soumission du rapport final.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;

• l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- être titulaire d'un diplôme de BAC + 5 en économie, en finances publiques, en gestion comptable et financière ou équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle pertinente dans le domaine d'au moins 15 ans dont 5 ans dans un cabinet d'audit ;
- avoir l'expérience similaire en Afrique Subsaharienne serait un atout.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le Mercredi 19 Mars 2014 :
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, 25 Février 2014

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

AVIS DE RECRUTEMENT

La société Noba, cabinet de recrutement, recherche un responsable administratif et financier pour une PME basé à Pointe-Noire. Exigences : avoir au minimum un niveau licence ; une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans un poste similaire. Transmettez nous votre CV par mail: societe.noba@yahoo.fr
contact : 01 077 75 03 / 06 873 20 30

Appel à la candidature pour poste de comptable

ONG à la recherche d'un comptable pour un poste basé à Brazzaville. Qualifications : Diplôme en comptabilité et gestion financière indispensable ; expérience professionnelle sur un poste similaire exigé ; rigueur et capacité à respecter les délais indispensable ; appelez au 06 823 16 36 avant samedi 29 février 2014.

Appel à candidatures pour un poste d'enquêteur temporaire

Projet à la recherche d'un enquêteur dynamique qui parle des langues ouest africaines. Qualifications : expérience sur un poste similaire, ou expérience professionnelle dans les affaires (import/export) ; rigueur et capacité à respecter les délais et respect des instructions verbales et écrites indispensables ; maîtrise d'une ou plusieurs langues de l'Afrique de l'Ouest exigée. Pour postuler : appelez le 06 823 16 36 avant le mercredi 5 mars 2014.



AVIS DE RECRUTEMENT

Responsable des Ressources Humaines H/F

La Société Générale Congo, filiale du Groupe Société Générale, recherche un Responsable des Ressources Humaines. L'intéressé sera rattaché au Secrétaire Général et aura pour tâches spécifiques de :

- Mettre en place une politique RH pour la SG Congo en cohérence avec les enjeux business et les politiques du Groupe Société Générale.
- Gérer des processus de communication employeur, recrutement, d'intégration, de formation, de rémunération, de gestion de carrière et de développement RH.
- Implémenter, optimiser et suivre les procédures RH en renforçant le lien de proximité avec les managers opérationnels.
- Conduire des projets RH.
- Gérer les relations sociales et le respect de la législation sociale.
- Gérer le personnel.

Profil recherché

- Justifier d'au moins 10 années d'expérience à un poste de Directeur des Ressources Humaines dont une partie significative au sein d'un groupe international et/ou d'une entité multi-sites.
- Avoir une solide expérience managériale, acquise en Afrique et idéalement dans la zone sub saharienne.
- Maîtriser parfaitement le français.

Qualités

- Vision stratégique du management des ressources humaines
- Charisme naturel.
- Très bonnes aptitudes en matière de conduite du dialogue social

La Société Générale Congo vous offre la possibilité de rejoindre un groupe bancaire international avec un plan de carrière professionnelle évolutif.

Les postulants sont priés de déposer leur dossier de candidature sous pli fermé avec la mention « Responsable Ressources Humaines » au Siège de la banque sis Avenue Amilcar Cabral à Brazzaville. Ils peuvent également adresser leur candidature à l'adresse suivante: rh.sgc@socgen.com

Composition du dossier :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Copie légalisée des diplômes

Date limite de dépôt des candidatures : 6 mars 2014

NÉCROLOGIE



Arcade Arnaud Bikondi, Farrel Mboko et les anciens élèves du lycée Pointe-Noire 2 ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère et ami De Grâce Obié, survenu le 22 février à Pointe Noire. La date de l'inhumation aura lieu ce jeudi 27 février

COMMUNIQUÉ



Rom Ando Daniel N'Gouala recherche sa maman Marie Claire Bossigui, qui est sorti de l'hôpital psychiatrique du CHU de Brazzaville. Toute personne ayant vue cette personne est priée de contacter **Sideney Dongou** au Tél. : **06 620 10 93**

CLÔTURE DU 17^E SOMMET DU COMESA

Joseph Kabila prône la mise en valeur des ressources naturelles de la région

Il est urgent, a-t-il déclaré à la clôture des assises, d'implanter des industries de transformation dans les Etats membres du Comesa et transformer les produits de base localement pour y accroître la valeur ajoutée

Les rideaux sont tombés le 27 février sur le 17e sommet des chefs d'État et de gouvernement tenu à la cité de l'Union africaine. Un seul temps fort a marqué cette cérémonie, à savoir le mot de clôture du président de la République, Joseph Kabila, sanctionnant la fin des assises en plus de la lecture du communiqué final. Dans son discours-synthèse, le chef de l'État a noté que les assises de Kinshasa ont permis « de faire le point sur notre passé commun, sur les étapes franchies dans la quête de l'intégration économique régionale ». L'occasion, a-t-il ajouté, était également belle « d'examiner les défis qui persistent et adopter les dispositions permettant de nous forger un schéma porteur de succès dans la nouvelle économie mondiale ». Et le président Kabila d'ajouter que ce que visent les pays africains, c'est l'émergence dans un horizon proche, condition indispensable à l'amélioration du niveau de vie de leurs populations, mais aussi à leur affirmation sur l'échiquier international. Il s'agit, a soutenu Joseph Kabila, de sortir du cercle vicieux dans lequel le système international de change enferme les États de la région en construisant en synergie un enrichissement collectif sur fond d'une cohésion toujours renouvelée des États membres du Comesa.

Il a égrené pour ce faire quatre conditions essentielles sur lesquelles il faudra miser pour atteindre le développement escompté. Il s'agit, primo, de la formation des hommes pour maîtriser la science, la technologie et l'innova-



Joseph Kabila prononçant son allocution de clôture

tion, facteurs essentiels du développement économique et social. Secundo, l'exigence de paix et de sécurité. Là-dessus, il a été indiqué que des efforts devraient être poursuivis au niveau des gouvernements pour déboucher sur une paix durable. Tertio, la nécessité de développer des infrastructures sans lesquelles aucun progrès ne pourra être envisagé. Les participants au sommet de Kinshasa ont réfléchi sur la possibilité de construire de grandes voies de communication, de renforcer l'interconnexion de manière à faciliter la circulation des personnes, des biens et des services. Quarto, la nécessité de développer l'industrialisation. En effet, comme l'a soutenu Joseph Kabila en s'appuyant sur des analyses des experts, le schéma actuel de l'exportation des matières premières à l'état brut ne pourra conduire au développement escompté. Il est urgent, a-t-il déclaré, d'implanter des industries de transformation dans les États membres du Comesa et transformer les produits de base localement pour y accroître la valeur ajoutée.

Le sommet de Kinshasa a, par ailleurs, mis une emphase particulière sur le rôle important que

sont censés jouer les micro, petites et moyennes entreprises dans le processus d'intégration et d'enrichissement dans la région. Les entreprises de ce type, se convainc-t-il, "ont l'avantage par leur taille et leur flexibilité d'être proches des populations. Elles s'intègrent bien au sein des communautés, s'adaptent facilement à nos conditions socioculturelles et sont susceptibles de se diffuser plus rapidement dans nos pays qui doivent accroître significativement l'offre d'emploi". Elles représentent, a-t-il ajouté, « la voie la plus appropriée pour nos populations d'entrer dans la culture d'entreprise et de tirer rapidement les dividendes de la mise en valeur de nos ressources naturelles ». Et à propos de ces ressources, il a été convenu d'harmoniser les stratégies au niveau régional de manière à en faire un levier important dans la transformation socioéconomique des États membres. Et le président Joseph Kabila de nuancer : « Il ne s'agit pas pour nous de limiter nos ambitions en termes de développement industriel, mais plutôt d'emprunter une voie d'accession progressive à la compétitivité ».

Alain Diasso

PME

Un fonds du Comesa pour soutenir l'entrepreneuriat

Les États membres ont aussi recommandé l'inclusion et la participation des femmes entrepreneurs dans les organes de décision des dites structures.

Plusieurs recommandations ont sanctionné les travaux du 17e sommet des chefs d'État et de gouvernement du Comesa tenu à Kinshasa du 26 au 27 février. Dressant le bilan de ce qui a été réalisé jusque-là au niveau de l'organisation, les participants ont noté avec satisfaction que les échanges intra Comesa ont été multipliés par six pour atteindre 19,3 milliards de dollars à la fin de 2012 alors qu'au moment de la création de la zone de libre échange en 2000, leur valeur était de 1 milliard de dollars. C'est ce qui ressort du communiqué final des travaux lu par le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, ajoutant

que 40% des échanges intra Comesa sont assurés par les micro, petites et moyennes entreprises contribuant ainsi à l'amélioration du niveau de vie des populations.

La RDC, l'Éthiopie et l'Ouganda se sont engagés à déposer leurs instruments d'adhésion à la zone de libre échange au secrétariat de l'organisation d'ici décembre 2014. Quant à l'Union douanière, la conférence a exhorté les États membres à transposer et à mettre en œuvre la décision relative à l'Union douanière et, en particulier, le code de douane et la nomenclature tarifaire commune de Comesa. Les États, qui n'ont pas encore transposé dans leur législation nationale ni appliqué les instruments de l'Union douanière, ont été exhortés à transmettre les rapports d'étapes annuelles quant à la mise en œuvre et à la transposition des-

dités textes. Concernant les PME, toutes les stratégies concoctées au niveau des experts ont été adoptées en même temps que celle relative à l'inclusion et à la participation des femmes entrepreneurs dans les organes de décision de ces structures. Là-dessus, les ministres des Finances ainsi que les gouverneurs des banques des États membres ont été priés d'examiner la proposition visant à établir un fonds du Comesa pour l'autonomisation économique des femmes et leur accès aux financements. Pour ce qui est de l'industrialisation, la conférence a reconnu que les ressources naturelles constituent la pierre angulaire pour la transformation économique et sociale des États membres. Il a été souligné l'importance d'une industrialisation fondée sur les produits de base.

A.D.

RDC

Leymah Gbowee appelle à stopper la guerre contre le corps de la femme

La libérienne qui est prix Nobel de la paix a effectué une mission de recherche en RDC, dans le cadre de la campagne internationale, pour mettre fin aux viols et à la violence fondée sur le genre en situation de conflit.

La prix Nobel de la paix a lancé cet appel au gouvernement de la RDC et à la communauté internationale pour mettre les femmes au centre des efforts déployés pour la paix et mettre fin à une violence sexuelle endémique.

Contrairement à une certaine opinion qui qualifie la RDC de capitale mondiale du viol, Mme Leymah Gbowee a une autre définition de la RDC. « Je vois surtout que c'est la capitale des femmes fortes et de la solidarité entre femmes. Nous sommes ici pour soutenir les femmes courageuses qui ont survécu au viol ou à d'autres formes de violence sexuelle et qui aident à leur tour des survivantes. Ces femmes sont des pacificatrices, et elles ont besoin de soutien pour instaurer une paix durable dans ce pays. Elles nous ont dit : « Trop, c'est trop ». La guerre menée contre le corps des femmes doit cesser », a-t-elle déclaré.

Des recommandations

Cette mission de recherche a rencontré 350 femmes en RDC qui ont formulé des recommandations-clés à l'endroit du gouvernement de la RDC, de la région et de la communauté internationale, lesquelles recommandations soutiennent une meilleure protection des défenseurs des droits de l'homme, une application stricte de la justice transitoire en RDC, des réparations pour les survivants, un accès à toute une gamme de services pour les survivants (médicaux, psychologiques, légaux et socio-économiques, planification familiale) dans l'ensemble de la RDC, une réforme de la police, de l'armée et d'autres mécanismes judiciaires et la mise en œuvre complète du Plan d'action national sur la violence sexuelle fondée sur le genre. La grande préoccupation est celle qui concerne le manque de fonds alloués aux organisations de femmes basiques.

Présidente de Solidarité féminine pour la paix et le développement in-

tégral (Sofepadi), Julienne Lusenge a indiqué que son organisation collabore avec des organisations du monde entier qui se soucient profondément du sort des femmes en RDC. « De concert avec nos partenaires de la Campagne internationale pour mettre fin aux viols et à la violence fondée sur le genre en situation de conflit, nous invitons les gouvernements de cette région à se joindre à nous pour offrir un accès adéquat aux soins pour les victimes de violences sexuelles de la RDC tout entière, et pour mettre fin à l'impunité qui existe encore aujourd'hui pour les auteurs de viols et d'autres atrocités perpétrées à l'encontre des femmes », a-t-elle déclaré.

« Ces petites organisations possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour offrir une gamme complète de services aux femmes congolaises. Nous appelons à plus de soutien direct envers ces organisations de base », a déclaré la directrice exécutive de Nobel Women's Initiative créée par six femmes lauréates du prix Nobel de la paix, Elizabeth Bernstein, en louant le travail abattu par la Sofepadi.

Composée de journalistes, de philanthropes et d'expertes des droits des femmes américaines, la mission de recherche en RDC est descendue à Kigali, capitale du Rwanda, ainsi qu'en RDC, précisément à Bunia dans la Province Orientale et Bukavu, au Sud-Kivu. À chaque étape, le groupe a rencontré des organisations de femmes, des groupes de base défendant la justice, des responsables du gouvernement des provinces et des responsables de l'ONU ainsi que d'autres organisations internationales. La délégation s'est rendue en RDC sur l'invitation d'organisations de femmes de la RDC qui font partie de la Campagne internationale pour mettre fin aux viols et à la violence fondée sur le genre en situation de conflit. La délégation devra achever sa mission à Kigali, où elle rencontrera des responsables locaux, des membres de la communauté diplomatique et des représentants d'agences internationales.

Gypsie Oissa Tambwe

ZONGO

Le prix du sac de sucre augmenté

La denrée alimentaire se fait de plus en plus rare à cause de la situation sécuritaire en République centrafricaine et de la réduction du trafic fluvial entre cette ville et la province du Bas-Congo où le sucre est produit.

Le sucre qui se fait de plus en plus rare dans la ville de Zongo, dans la province de l'Équateur, se vend très cher. Son prix a entièrement doublé. Il est passé de 80.000 à 160.000 francs congolais, soit 86 USD à 173 USD. Outre la crise en République centrafricaine et la réduction du trafic fluvial entre Zongo et la province du Bas-Congo, les vendeurs de sucre préfèrent vider leur stock pour aller vendre ce produit en Centrafrique où ils le revendent plus cher qu'en RDC.

Selon la radiokapi.net, certains commerçants ont pris la décision de s'approvisionner à Gemena. Mais les pluies qui s'annoncent prochainement dans la région risquent aussi de compliquer le trafic routier entre Gemena et Zongo. Les consommateurs qui estiment que malgré cette pénurie, la hausse du prix du sucre dans leur ville est exagérée. Ils lancent un appel aux autorités nationales afin de résoudre cette situation qui les prive de cette denrée essentielle pour leur survie. Depuis quelque temps, la ville-province de Kinshasa n'a pas enregistré des difficultés quant au transport du sucre de Kwilu-Ngongo, dans le Bas-Congo, à Kinshasa. Conséquence : le prix du sucre qui s'est stabilisé depuis près de six mois se vend à environ 5.300 francs congolais.

G.O.T.

PRISON MILITAIRE DE NDOLO

FFJ passe deux heures avec trois journalistes détenus

La visite a permis à cette organisation de faire le point de l'évolution des dossiers des confrères détenus, de leur faire part des démarches menées en vue d'obtenir leur élargissement et de les exhorter à garder le moral haut.

L'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ) a rendu visite, le 25 février, à trois journalistes incarcérés à la Prison militaire de Ndolo, à Kinshasa. Il s'agit de Patrick Palata, John Mpoyi et Fortunat Kasongo, respectivement journalistes à Canal Congo télévision, à Radio Lingsa télévision et de Radio Télévision autonome du Sud-Kasaï.

La délégation de FFJ qui comprenait son directeur et le chargé du Fonds d'assistance au journaliste en détresse a eu à s'entretenir avec ces trois journalistes emprisonnés sous une tente dressée dans l'enceinte de la prison pour abriter les audiences.

Les entretiens ont tourné autour de l'avancement du dossier de chacun de ces professionnels des médias. FFJ, rappelle-t-on, suit ces dossiers depuis 2011 et 2012, années au cours desquelles les trois journalistes ont été interpellés par l'Agence nationale des renseignements et transférés à Kinshasa.

FFJ, qui travaille étroitement avec les avocats des journalistes, a assuré le condamné Palata et les deux autres détenus que la loi d'amnistie promulguée par le chef de l'État

leur sera bénéfique parce qu'ils couvrent les faits insurrectionnels pour lesquels ils sont poursuivis et que ce n'est qu'une question d'heures. « *Gardez votre moral haut, la profession est longtemps restée orpheline de vous et bientôt elle vous retrouvera, FFJ est à vos côtés. Le risque du métier, c'est aussi cela* », a relevé le directeur de FFJ, Désiré-Israël Kazadi, en guise d'encouragement à ces confrères privés de liberté.

Les trois journalistes ont, de leur côté, remercié FFJ pour les actions qu'elle mène afin d'obtenir leur libération, allant, ont-ils rappelé, à exiger leur transfert devant leur juge naturel à la demande de la relaxation pour les deux condamnés. Patrick Palata n'a pu retenir ses larmes devant la délégation de FFJ qu'il a remerciée de ne s'être jamais lassée, en dépit de diverses menaces proférées, d'alerter l'opinion sur son emprisonnement. Il a, pour ce faire, rappelé que FFJ a pu imprimer le calendrier 2013 à son effigie. Ce calendrier, note-t-on, a été distribué aussi bien dans les ambassades que dans les rédactions de Kinshasa en signe de solidarité avec ce journaliste emprisonné.

De la même manière, Mpoyi et

Kasongo ont souligné avoir appris de leurs, restés dans le Kasaï, le travail abattu par FFJ pour obtenir leur libération. Les deux détenus continuent à croire que l'aboutissement de la lutte serait l'application de la loi d'amnistie. « *Au nom de la cohésion nationale, une amnistie a été initiée par le législateur et son application imminente vous sera bénéfique, restez attachés aux prescrits de la déontologie pour ne plus donner un quelconque prétexte à qui que ce soit* », a conseillé Désiré Kazadi aux journalistes, sourires sur les lèvres en attente de l'exécution de la loi. Arborant les blouses de détenus, les trois professionnels des médias ont indiqué être fatigués de porter une tenue qui a tout d'une caractéristique hors du commun. C'est aux termes d'environ deux heures d'échanges loin de regards des gardes de la prison que la délégation de FFJ a quitté la prison. On rappelle que FFJ s'est régulièrement signalée aux côtés des journalistes mis dans l'impossibilité d'exercer leur travail. Les journalistes poursuivis ont été accusés de collusion avec les responsables de différentes rébellions, allégation qu'ils ont toujours niée.

Lucien Dianzenza

RCAI

Les innovateurs font le point de leur association

Pendant deux jours, soit du 26 au 27 février, les membres du Réseau congolais des acteurs de l'innovation (RCAI) vont discuter sur leur contribution durable au développement socio-économique, culturel et industriel de la RDC.

Placée sur le thème « *Construisons sur l'innovation scientifique et technologique pour un meilleur développement de la RDC* », la toute première assemblée générale ordinaire du RCAI sera centrée sur quatre secteurs stratégiques, à savoir les technologies et l'économie verte, les industries culturelles et l'économie de la culture, l'économie numérique et l'économie du savoir ainsi que l'agriculture, l'agroalimentaire et l'agroressources. « *L'assemblée générale est toujours un moment important dans la vie d'une association : c'est l'occasion d'informer, de faire le point, de rendre compte aux membres des actions entreprises et des résultats obtenus* », a déclaré le directeur scientifique du RCAI, Pr Kalonji Mbuyi, qui précise que c'est grâce à ses membres que le réseau prendra sa force et sa raison d'être. « *C'est aussi l'occasion d'avoir*

avec vous un échange et de vérifier de la pertinence de nos activités par rapport à vos attentes », a-t-il rappelé aux membres.

En deux années de vie, le RCAI est encore à l'étape de la semence des graines de ses projets et des propositions pour intéresser le monde scientifique à innover. « *Certaines de ses graines ont germé et commencent, avec le temps, à donner de petits arbustes* », a-t-il souligné. Son plan stratégique énonce de nombreux objectifs dont la plupart sont axés sur des résultats souhaités par tous. Il s'agit de promouvoir la culture des innovations et conformité, protéger le public innovateur, assurer la réglementation efficace et spécialisée, et renforcer l'équité, l'intégrité et la compétitivité des scientifiques congolais.

Innovation dans la francophonie

L'inspecteur de la fédération de Wallonie-Bruxelles international, Christian Carette, qui a présenté le réseau francophone de l'innovation (FINNOV) a fait savoir que la vision de l'innovation développée par la Francophonie s'inscrit dans la ligne de

son engagement politique et de ses missions. Il cite non seulement son attachement à une mondialisation maîtrisée, à la lutte contre la pauvreté, à la bonne gouvernance et à la diversité culturelle mais aussi à la promotion de l'éducation et de la formation, notamment en matière d'environnement et de développement durable, et à l'accès équitable de tous les peuples aux ressources naturelles. Le projet FINNOV vise le renforcement de capacité des pays et des régions de l'espace francophone dans la mise en œuvre des stratégies d'innovation, la mise à la disposition de la communauté francophone des ressources, en français, sur les bonnes pratiques et le soutien à la diffusion d'innovations-clés. « *Ce réseau est le vôtre, c'est donc à vous qu'il appartient de l'animer et de le faire vivre* », a-t-il indiqué aux membres du RCAI. L'assemblée générale constitutive du RCAI s'est tenue le 11 novembre 2011, sur initiative de Mme Yandju Marie-Claire, grâce à l'appui de la Délégation Wallonie Bruxelles international.

G.O.T.

DÉDOLLARISATION

Le gouvernement éclaircit l'opinion sur le processus

Au cours de la huitième réunion de l'année, la troïka stratégique a procédé à une mise au point pour cette opération mal interprétée par bon nombre des analystes.

Dans le cadre de la politique de dédollarisation de l'économie congolaise, la troïka stratégique a tenu à préciser qu'il n'a nullement été question d'interdire les devises étrangères, par voie de décret comme le propage une certaine opinion. « *Il s'agit plutôt de rétablir progressivement le franc congolais dans sa fonction de moyen paiement ayant seul cours légal dans les transactions sur le territoire national* », précise le communiqué de cette réunion hebdomadaire.

Pour ce qui est des dossiers spécifiques, la troïka a annoncé le début de la paie du mois de février depuis le 15 pour Kinshasa et les provinces. Dans le cadre de la poursuite de la bancarisation, la TMB, la Sofibank et Ecobank ont pris en charge certains des territoires alors couverts par Caritas.

Situation économique et financière Sur le plan international, les réflexions restent encore dominées par les projections de la croissance. Dans la dernière édition d'Objectif de croissance publiée par l'OCDE, il est relevé que les États qui adoptent des programmes de réformes structurelles à la fois ambitieux et de large portée auraient toutes les chances de renouer avec une croissance forte, durable et propice à la création d'emplois et à la réduction des inégalités.

Pour la troïka, cela coïncide avec la stratégie du gouvernement congolais qui s'est fixé entre autres objectifs, en 2014, de consolider les réformes en cours et d'en initier de nouvelles, dans l'objectif principal d'améliorer significativement le climat des affaires, tout en accroissant la capacité des services publics à délivrer de manière efficace et compétitive.

En outre, il est relevé que les cours des matières principalement exportées par la RDC ont enregistré une tendance divergente. Le cours

du cuivre a augmenté de 0,40%, pour s'établir à 7.184,50 USD, contre 7.156,00 USD une semaine auparavant, tandis que celui du cobalt s'est maintenu à 31.707,90 USD la tonne, son niveau de la semaine précédente. Quant aux produits pétroliers, il est enregistré une hausse aussi bien sur le marché de Londres que sur celui de New York. Les prix se sont respectivement présentés comme suit : 109,83 USD (+0,67%), et 102,38 USD (+2,38%). Les prix des principaux produits céréaliers sont tous en hausse par rapport à la semaine précédente : 166,73 USD (+3,16%) pour le maïs ; 15,82 USD (+0,38%) pour le riz ; et 615,50 USD (+3,84%) pour le blé.

Sur le plan national, au 21 février, la situation financière provisoire du compte général du Trésor présente un déficit mensuel de 41,1 milliards CDF, consécutif à des recettes de 173,1 milliards CDF, et de dépenses de 214,2 milliards CDF. La semaine dernière a été marquée par un léger recul du niveau des prix intérieurs, et une stabilité des autres principaux indicateurs du cadre macroéconomique. Le taux d'inflation hebdomadaire était à 0,030% (-0,003). En cumul annuel, il était de 0,209% au niveau national. En annualisé, le taux d'inflation à fin 2014 serait de 1,369%. Le taux de change du franc congolais a connu une variation nulle par rapport au dollar américain sur le marché parallèle, où il s'est maintenu à 937,75 CDF/USD ; tandis qu'il s'est déprécié de 0,3 à l'interbancaire, où le taux au 21 février était de 923,85 CDF/USD. Les réserves internationales étaient à 1.773,65 millions, couvrant 8,5 semaines d'importations. Le taux directeur de la Banque centrale du Congo est toujours à 2,0% depuis le 8 novembre 2013 et les projections de la croissance pour l'année 2014 sont estimées à 9,5%, sur la base des réalisations de production à fin novembre et décembre 2013.

Gypsie Oïssa Tambwe

SANTÉ

L'hôpital général Sendwe doté des blocs opératoires

La dotation de la Fondation Getler, en partenariat avec le gouvernement provincial du Katanga, contribuera à l'amélioration de la prise en charge des malades.

Actuellement, l'hôpital général de référence Jason-Sendwe de Lubumbashi dans la province du Katanga est en pleine réhabilitation, surtout en ce qui concerne les salles d'opération. Pour se rendre compte de l'effectivité des travaux de réhabilitation totale de l'équipement de cinq salles d'opérations, le vice-gouverneur du Katanga, Yav Tshibal, s'est rendu personnellement sur le lieu en compagnie des ministres près le gouverneur de province, Edmond

Mbaz, et de la Santé publique, le Dr Augustin Ilunga Ndjoloko.

Le vice-gouverneur du Katanga a visité les quatre loges jusqu'au quatrième niveau où se déroulent les travaux de réfection et d'installation des équipements modernes dans les blocs opératoires en passant par les salles d'opérations qui sont retapées et équipées des gaz médicaux connectés depuis la salle d'anesthésie, des écrans radiologiques et des chronomètres, pour finir à l'infirmerie et les placards. Notons que la salle didactique devant permettre aux étudiants d'observer à distance lors des interventions est aussi installée à l'hôpital général Jason-Sendwe.

Aline Nzizi

SANTÉ

Mettre fin aux décès des nouveau-nés et garantir la survie de chaque enfant

Inscrits dans les priorités de la campagne « Tous et chacun » de Save the children, ces grands défis résument le Rapport global nouveau-né lancé le 25 février à l'hôtel Sultani dans le cadre d'une matinée scientifique nourrie d'échanges et de débats sur la problématique de la mortalité du nouveau-né.

Avec son intitulé déjà fort explicite, le Rapport global « Mettre fin aux décès des nouveau-nés » est soutenu par les acteurs de la santé maternelle, néonatale et infantile. Les échanges et débats organisés autour de trois axes, à savoir le rapport sur la situation du nouveau-né, les efforts en cours pour la réduction de la mortalité néonatale en RDC et les mécanismes de renforcement du partenariat en faveur de la survie du nouveau-né ont témoigné leur plein engagement à cette cause.

Le tour d'horizon édifiant qu'a fourni la synthèse du Rapport



Le panel des orateurs

global nouveau-né offerte par le représentant pays de Save the children révèle d'entrée de jeu que « les premières 24 heures de la vie d'un enfant sont les plus dangereuses ». Une certitude cependant, la tendance peut être inversée, les morts évitées, vu que la prématurité et les complications au moment de

l'accouchement (infections et asphyxie) se révèlent comme les causes des décès le jour de la naissance. Cette perspective heureuse, a souligné Francis Ntessani, tient à une prise en charge par de professionnels de santé qualifiés à l'accouchement. D'où la requête de Save the children adressée aux dirigeants du

monde quant à leur adhésion au programme de changement axé sur la formation d'un nombre suffisant d'agents de santé qualifiés équipés de sorte à pourvoir l'aide nécessaire à chaque naissance. Une demande assortie d'un plaidoyer en faveur de la gratuité des services pendant la grossesse et l'accouchement. Un discours corroboré par les interventions successives des directeurs du Pnira/Pcime et de la santé de la famille et de groupes spécifiques du ministère de la Santé publique, les Dr Ilunga et Kalume.

Les problèmes spécifiques de RDC relevés par le Dr Ilunga censées trouver des réponses appropriées dans une série d'efforts en cours. Ils passent notamment par un programme singulier du gouvernement en faveur de 1 000 centres de santé et 200 hôpitaux généraux de référence. Ce, au travers notamment de la réhabilitation et la construction d'infrastructures, l'approvisionnement

en médicaments et équipements ainsi que le renforcement des capacités. Par ailleurs, le Dr Kalume a prôné l'engagement dans la dynamique mondiale pour la survie de chaque enfant. Après son passage en revue de la situation sanitaire en RDC dont l'évolution stationnaire demeure autour de 38 à 42 cas de décès avec une tendance à la hausse, il a souhaité le renforcement du partenariat déjà existant entre toutes les parties en présence pour la survie du nouveau-né en RDC. C'est donc sur note d'engagement du Conseil national des ONG de santé, de la société civile, des gynécologues-obstétriciens, des infirmiers et des sages-femmes, des pédiatres ainsi que de la presse pour une meilleure vulgarisation de l'information et de la sensibilisation à tous les niveaux que s'est achevée la cérémonie de lancement du Rapport global- Nouveau-né de Save the children.

Nioni Masela

RETOMBÉES DU COMESA

Le trafic paralysé à l'ouest de Kinshasa

Un important dispositif sécuritaire a été déployé à travers la ville pour assurer la sécurité des personnalités attendues.

Les temps sont durs pour les habitants de l'ouest de la capitale. Depuis le 25 février, la veille de l'ouverture des assises du Comesa, cette partie de la ville a été littéralement prise d'assaut par les éléments de la garde républicaine et de la police qui s'y sont déployés. Ils étaient visibles dans les différentes artères avec leurs équipements pour sécuriser les différents invités attendus au sommet. Jusque tard la nuit, des délégations ont continué à se relayer en empruntant le Boulevard Lumumba depuis l'aéroport de Ndjili pour déboucher sur le Boulevard du 30 Juin qui débouche sur Kintambo magasin. Les chauffeurs qui exploitent ce tronçon étaient tenus à une conduite exemplaire de peur d'être réprimandés par les policiers commis à la circulation.

Les sirènes résonnaient encore jusqu'aux heures tardives pour annoncer l'arrivée de tel ou tel chef d'État. Les cortèges qui se relayaient avaient rajouté à l'ambiance. Plusieurs tronçons routiers avaient été carrément interdits de passage à l'image des avenues du Tourisme et de la Montagne qui donnent sur la cité de l'Union africaine dans la commune de Ngaliema réquisitionnée pour abriter les assises. Les automobiles étaient carrément priées de changer d'itinéraire en empruntant d'autres directions. À chacune de deux avenues, un dispositif sécuritaire impressionnant avait été déployé poussant les habitants de cette partie de la capitale à chercher d'autres voies de passage pour atteindre leur domicile. Entre-temps, tous les véhicules qui viennent de Delvaux et UPN étaient priés d'arpenter des avenues secondaires, distantes du rond-point Kintambo-Maga-

sin hyper sécurisé.

Ce qui a donné lieu à des embouteillages montres au grand désenchantement des passagers souvent obligés d'effectuer plusieurs kilomètres à pied, question de gagner du temps. À cela, il faut ajouter l'absence des fameux bus 207 à peine visibles sur certains axes. Les conducteurs de ces engins ont résolu de ne pas se hasarder dans ces périmètres pour ne pas tomber dans les filets des policiers. Conséquence : le transport urbain s'est fait rare dans la ville. Les arrêts de bus étaient bondés. L'on pouvait facilement passer de bonnes heures en attente d'un taxi ou taxi-bus du reste hypothétique. Le calvaire des habitants de l'ouest de la capitale devrait durer pendant les deux jours du sommet, soit du 26 au 28 février. Voilà comment le Comesa aura rythmé la vie des Kinois de l'ouest de la capitale.

Alain Diasso

BAS-CONGO

L'OCC/Lukala saisit et détruit 4,5 tonnes de produits impropres à la consommation

L'opération, qui a concerné également 1,5 tonne de produits piratés, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la mafia frontalière engagée par cet office de l'État.

Les produits impropres à la consommation ont été interceptés par les agents de l'Office congolais de contrôle (OCC) et détruits au poste frontalier de Lufu. Il s'agit de trois tonnes de farine de maïs charaçonnés et 1,5 tonne de lait concentré de marque Cafuta expiré ainsi que des produits Sumamousse piratés produits par l'Usine

Marsavco à Kinshasa. Les produits concernés par la destruction ont été déplacés du dépôt de consignation à la rivière Lufu où ils ont été détruits. Les sacs de maïs ont été déchirés et jetés dans la rivière, tandis que le lait concentré et les détergents Sumamousse ont été incinérés dans une fosse creusée à cet effet.

Pour information, cette opération de destruction s'est déroulée la semaine dernière, sous le patronage du premier substitut du procureur de la République du TGI de

Mbanza-Ngungu, en présence d'une forte délégation de l'agence OCC de Lukala dirigée par Théophile Selubanzi Tekadiomona. Aussi, l'on a remarqué la présence du conseiller du ministre de l'Économie et commerce, du chef de poste de Lufu, ainsi que différents responsables de services de l'État opérant à la frontière, à savoir la Quarantaine animale et végétale, la Direction générale de migration, l'Agence nationale de renseignement et la police de frontière.

G.O.T.

BANDUNDU

L'antenne PEV/Kikwit confronté au manque des matériels de froid

Depuis près de deux semaines, la chambre froide de l'antenne du programme élargi de vaccination (PEV), dans la ville de Kikwit, dans la province du Bandundu ne fonctionne pas comme il faut par manque de carburant pour faire tourner le groupe électrogène qui alimente la chambre froide où sont gardés les vaccins.

L'information a été portée à la connaissance du directeur adjoint du PEV, le Dr Guylain Kaya, par le médecin chef d'antenne du PEV Kikwit, le Dr Émérance Nioka, lors de son séjour dans la province du Bandundu pour prendre part au lancement de la campagne de riposte contre la rougeole à Idiofa.

En dépit du manque de carburant pour faire fonctionner le groupe électrogène, le Dr Émérance Nioka indique que l'antenne fait de son mieux pour que les vaccins soient gardés dans des bonnes conditions. Pour ce faire, l'appel a été fait à l'antenne de PEV pour qu'il puisse garder les vaccins de l'antenne de Kikwit. Le seul réfrigérateur que l'antenne PEV/Kikwit dispose est très petit pour contenir de grandes quantités de vaccins. « raison pour laquelle, nous préférons faire garder ces vaccins à Kenge qui a un bon matériel de froid », explique le Dr Émérance Nioka tout en soulignant qu'elle est de fois obligée de s'endetter auprès des tiers pour acheter le carburant et faire fonctionner la chambre froide.

Dans l'enceinte de l'antenne PEV/Kikwit, on y trouve d'autres programmes du ministère de la Santé publique, notamment le pro-



le Dr Emerence Nioka, mca du Pev/Kikwit

gramme national de nutrition, le programme national de lutte contre la trypanosomiose, le district sanitaire. Tous ces programmes sont alimentés en énergie électrique grâce au groupe électrogène de l'antenne PEV/Kikwit.

Avec le non-fonctionnement du groupe électrogène de l'antenne PEV/Kikwit par manque de carburant, tous ces programmes allument les leurs au grand dam de l'antenne PEV. Ces différents programmes, regrette le médecin chef d'antenne PEV/Kikwit, ne veulent pas contribuer pour qu'on puisse acheter du carburant arguant que le PEV a beaucoup d'argent. « Ce qui est faux », martèle-t-elle.

L'appel est donc lancé au gouvernement national, provincial et autres partenaires pour appuyer en carburant l'antenne PEV/Kikwit pour que les vaccins soient gardés dans de bonnes conditions. Pour pallier le manque de carburant, le Dr Émérance Nioka souhaite que son antenne soit dotée des réfrigérateurs solaires qui ne se plient pas aux caprices de manque de carburant.

Aline Nzuzi

MASA

La musique sacrée fait son entrée

En plus des trois têtes d'affiche, Salif Keita, P-Square et Magic System, la légendaire chorale de Kinshasa devrait participer, le 1er mars, à l'ouverture au Stade Félix-Houphouët-Boigny.



Ravi de prendre part à la 8e édition du Marché des arts du spectacle africain (Masa), le chef de chœur Ambroise Kua Nzambi Toko est surtout heureux, nous a-t-il dit, que « pour la première fois la musique chrétienne » soit inscrite dans la programmation du Masa. C'est avec le chant en douala Musungedi, Libérateur en français, que la chorale est inscrite dans le répertoire musical du festival ivoirien. Les Dépêches de Brazzaville tiennent du directeur artistique de Chœur la Grâce, Ambroise Kua-Nzambi, Toko qu'ils seront quinze à s'exprimer sur la scène d'ouverture ce samedi. Le drapeau de la RDC flottera sur le ciel de la Côte d'Ivoire également à la faveur des prestations du chanteur hip-hop Lexxus Legal et du Ballet Arumbaya. La grande figure du rap engagé congolais investira la scène ivoirienne avec neuf autres artistes. Quant au Ballet Arumbaya, représentant du folklore congolais, il sera présent à ce

rendez-vous continental avec quinze artistes au travers de son spectacle Nangoya qui mettra en lumière la culture senegale déployée dans une série de chants ponctués par les percussions rythmant les chorégraphies.

La quarantaine d'artistes congolais parrainés par le ministère de la Culture comptent au nombre des 483 retenus pour les 62 groupes artistiques sélectionnés dans cinq disciplines différentes. Le Masa s'articulera donc sur des spectacles de musique, théâtre, danse, conte et humour. Les productions sont programmées du 2 au 5 mars face à plus d'une centaine d'acheteurs. Ce, sur sept sites soigneusement choisis par la direction générale du Masa, à savoir la Bourse du Travail, le Cnac Café Théâtre et le Palais de la culture à Treichville; le Goethe-Institut Côte d'Ivoire et l'Hôtel de la Culture (ancienne mairie) et le GRTO à Cocody, l'Institut Français de Côte d'Ivoire au Plateau.

N.M.

LIVRES

Joël Ipara Motema initie à l'anthropologie médicale et de la santé

Articulée en huit chapitres, la publication de l'anthropologue congolais « propose des notions de base à propos de la culture dans l'optique de mieux cerner les attitudes des patients en situation de soin ».

Porté sur les fonts baptismaux ce mois de février, Initiation à l'anthropologie médicale et de la santé a le privilège de s'ouvrir sur la préface du chef du département d'Anthropologie de l'Université de Yaoundé I, le Pr Mbonji Edjenguélé. L'ouvrage de 176 pages a de même l'avantage d'avoir pour postfaceur, son homologue congolais, le Pr Jeannot Wingenga Wi-Ependo.

Les notions proposées par Initiation à l'anthropologie médicale et de la santé, souligne l'auteur, ne sont pas des définitions à retenir par cœur. Le livre devrait emmener plutôt à se saisir de la logique de la démarche des sciences anthropologiques dans le monde de la médecine/santé et du type d'aide qu'elles peuvent apporter à la pratique de la santé. Dès lors, il est compréhensible que le directeur des recherches de l'Institut des musées nationaux du Congo



amorce son ouvrage en se questionnant à propos de l'anthropologie médicale entendue comme science humaine, sous-branche de l'anthropologie générale au vu de ses objets, des étapes évolutives de sa pensée et de ses approches ou modèles théoriques. Et, de fil en aiguille, le Pr Joël Ipara définit ensuite le concept santé, de bien-être ainsi que les facteurs ou les déterminants qui l'influencent dans le second chapitre. Poursuivant sa pensée, après avoir circonscrit le sens donné au concept maladie quitte à établir un lien entre les valeurs culturelles et les réseaux sémantiques

de la maladie dans le troisième chapitre, son propos dans le quatrième dit l'importance de la culture dans la consultation médicale et articule de même sa place dans la pratique médicale.

L'autre moitié de l'Initiation à l'anthropologie médicale et de la santé aborde un discours plus pratique à commencer par les soins en milieu hospitalier, le sujet du cinquième chapitre. Le sixième, quant à lui, se penche sur la relation médecin/malade. Ici, fort de son expérience en anthropologie culturelle et médicale, il s'emploie à montrer de quelle manière la qualité des rapports entre personnel médical et malade est susceptible d'être améliorée. Ce, dans l'optique d'une prise en charge efficace.

L'avant dernier chapitre s'arrête sur le rôle des médicaments dans la relation thérapeutique. Il a pour objet la dimension symbolique du traitement, indique les raisons de la prise du remède, mentionne la dimension fétiche qui peut y être attachée. Y sont également évoqués le procédé de prescription d'un médicament ou d'administrer un remède. Le dernier chapitre s'étend sur l'approche culturelle de l'accueil du patient. Car il reste d'avis qu'elle (l'approche culturelle) « peut donner un sens à des comportements qui, sans elle, pourraient paraître négatifs ». Et l'ouvrage de ponctuer alors le fait que « si des billets culturels ne sont pas correctement interprétés, leur signification peut être déconcertante pour l'infirmière, le médecin et l'agent de santé ».

Nioni Masela

KING KESTER ÉMENEYA

Sa rumba lui survivra

L'artiste prépare son prochain album « This is me » dans lequel il avait consacré quelques titres à l'œuvre salvatrice de Dieu.

La nouvelle est tombée tel un couperet en la matinée du 13 février. Les mélomanes kinoïens venaient, en effet, de se réveiller avec un cœur serré en apprenant la disparition, depuis la région parisienne, de Jean Émeneya Mubiala (57 ans). De quoi est mort le King ? Des spéculations sont allées bon train dans la ville. L'on évoque toutefois un infarctus tout en hésitant à le rattacher à sa lourde opération de cœur de 2012. Le « Roi de Masatomo » est bien parti dans l'au-delà. Pour ceux qui suivent de près la carrière de cet artiste d'exception, il n'y a pas lieu de s'émouvoir lorsqu'on sait que son sort était scellé depuis trois ans. La maladie l'avait cloué au lit pendant des longs mois jusqu'à lui faire perdre certaines de ses facultés physiques. Kester Émeneya, qui avait foi en sa « guérison-miracle » après avoir passé les pires moments de sa vie dans un hôpital parisien, était revenu au pays à la faveur des élections de 2011 en battant campagne pour Adolphe Muzito, son

bienfaiteur, alors candidat député à Kikwit. C'est dans cette ville qu'il signera son retour sur scène en se produisant au terrain Kazamba en présence d'une foule immense. Il alignera par la suite d'autres séries de productions avec son Victoria DTDB, forçant la nature et obnubilé par l'idée de présenter à ses fans une image plutôt requinquée.

Et pourtant, la maladie ne l'avait pas vraiment quitté. Sa glissade à la «Nuit de la Francophonie» au stade des martyrs en pleine exhibition de la danse « Kiwanzenza » était perçue comme un signe avant-coureur, même si l'intéressé avait ironisé en prétextant que ses chaussures Weston étaient inadaptées pour ce genre de podium. Malade, il n'avait plus les ressources physiques nécessaires pour tenir sur scène. Le sort a fini par avoir raison de son forcing. L'artiste qui réside en France depuis 1991 quitte la



terre des hommes en laissant une progéniture nombreuse (onze enfants issus de quatre femmes selon des sources).

Une valeur artistique indéniable

De King Kester Emeneya - il est né le 23 Novembre 1956 à Kikwit dans la province de Bandundu - l'on retiendra un parcours musical fulgurant qui commença timidement dans l'orchestre les « Anges noirs » de Kikwit avant de

prendre son envol en 1977 au sein de Viva-la-Musica qui lui servit de rampe de lancement. La passion de la musique avait pris le dessus sur les études qu'il avait amorcées à l'Université de Lubumbashi. Il s'affirma comme un leader à part entière à côté de Papa Wemba. «Ngonda», «Ndako ya Ndele», «Teint de Bronze» constituent ses premiers tubes à succès. Meneur d'hommes, il est parvenu à stabiliser l'orchestre et à faire oublier Papa Wemba en couvrant ses absences prolongées en Europe. En 1982, il crée son propre groupe, Victoria Eleison, en embarquant avec lui une dizaine de musiciens tels que Debaba, Ekoko Mbonza, Bengali Petit Prince, etc. contre la promesse d'une assistance financière de Kiamwangana Mateta, mécène et faiseur d'orchestres de l'époque. Plusieurs compositions renforceront le prestige du groupe, telles que «Ngambelo», «Okosi nga mfulu», «Sans préavis», «Surmenage», etc.

Kester Émeneya, c'est aussi cet artiste qui a révolutionné à sa manière la musique congolaise. Il a pu valoriser la deuxième voix dans un contexte musical dominé par les chanteurs-lead première voix, et donné de l'impulsion à la programmation musicale assistée par ordinateur. Il a opté pour une approche beaucoup plus moderne où l'orchestration habituelle est remplacée en grande partie par les synthétiseurs et une boîte à rythme. Le son électronique produit

dans l'album «Nzini» sorti en 1987 et plus tard «Every body» consacre cette révolution musicale. Perfectionniste à souhait, il affine ses sonorités, améliore la programmation musicale et diversifie l'instrumentation. Kester Émeneya, c'est aussi le premier chanteur de sa génération à s'être produit au Zénith de Paris avec Abeti Masikini. Il retrouvera la même scène du Zénith début 2000. En 2002, il va prêter au théâtre de l'Olympia avec Tabu Ley comme invité spécial. Artiste de renommée internationale, King Kester s'est produit sur les cinq continents et ses plus célèbres tournées se sont déroulées notamment au Japon en 1991 et en Amérique du Nord. Avec près de 500 chansons à succès, il restera à jamais dans les esprits comme un artiste prolifique et bossueur. Ses spectacles ont toujours attiré du monde. Installé en France en début des années 90, il est revenu au pays pour livrer un concert en 1997 au stade des Martyrs de Kinshasa.

Enfin, King Kester Émeneya, c'est aussi ce passionné de la Sape (Société des ambassadeurs et des personnes élégantes) qui rivalisa avec les cracks de cette mouvance en portant haut certaines griffes telles que «Masatomo» et «Versace». Les dernières lignes de sa riche discothèque ont été enrichies par les albums «Longue histoire» et «Le jour le plus long». Kinshasa se prépare à rendre un hommage mérité à ce digne fils du pays.

Alain Diasso

DYNAMIQUE RÉPUBLICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Une journée d'échange et de rencontre avec les militants

Les militants et sympathisants de la Dynamique républicaine pour le développement (DRD) de l'arrondissement 3, Tié-Tié, et 6, Ngoyo ont échangé sur les enjeux politiques du parti. Une initiative de Françoise Bonazébi Mounguiza, présidente du bureau exécutif de la DRD du troisième arrondissement de Pointe-Noire, qui avait à ses côtés Auguste Matondo, président du bureau de Ngoyo

Cette rencontre festive a permis aux militants et sympathisants des deux arrondissements de faire connaissance, et surtout, de débattre de la vie politique du parti. Profitant d'un échange avec *Les Dépêches de Brazzaville*, les deux présidents ont lancé à la population ponténégrine un vibrant appel à adhérer à la DRD afin de faire triompher le rêve congolais.

Les présidents des sections politiques doivent beaucoup travailler pour satisfaire les attentes de ce parti encore jeune. L'année dernière, les présidents des bureaux de Tié-Tié et de Ngoyo ont organisé des descentes dans les différents quartiers de leurs circonscriptions respectives afin d'informer les mili-

tants et sympathisants sur les prochaines échéances électorales, en l'occurrence les élections locales et sénatoriales, fixées comme prioritaires par la DRD. Une ambition qu'Hélot Matson Mampouya, président national, avait d'ailleurs dévoilée le 2 février, lors de la cérémonie d'échange de vœux avec les militants. Neuf mois après sa création, la DRD continue à tracer son chemin sur l'échiquier politique national. À Pointe-Noire, par exemple, le parti a lancé, l'année dernière, une campagne d'adhésion massive dans les six arrondissements de la ville ainsi que la mise en place des bureaux et des comités.

Rappelons que la DRD a été créée le 18 mai 2013 par Helot Matson Mampouya. Ce mouvement est considéré comme le parti de la troisième génération. Il défend un développement intégral, c'est-à-dire profond et élargi. Son logo est constitué de douze étoiles encadrant une poignée de main, qui symbolise l'alliance des douze départements du pays, tous égaux. Il a pour devise « Solidarité, Démocratie, Progrès ».

Prosper Mabonzo

IMPÔTS

Henri Ngatsongo invite les contribuables à s'acquitter de leurs patentes

Le directeur départemental des impôts et des domaines du département du Kouilou s'est exprimé ce jeudi, à l'occasion d'une rencontre qui s'est tenue à la Chambre consulaire de Pointe-Noire avec le collectif des syndicats patronaux des boulangers et pâtisseries de cette ville, des grossistes de boissons, des représentants de l'Association des commerçants détaillants et de ceux de l'Union des commerçants.

Le communiqué de la direction des impôts et des domaines du Kouilou stipule que les contribuables assujettis à la contribution des patentes relevant du régime du forfait (patente IGF) ainsi que ceux soumis au régime du réel (patente) doivent souscrire leurs déclarations débutées depuis le 2 janvier et ce jusqu'au 20 mars 2014. Passé cette date, les retardataires ou récalcitrants seront passibles d'une pénalité de 100% en sus des droits dus, conformément aux dispositions de l'article 293 du Code général des impôts tome 1. Les responsables des syndicats et associations socioprofessionnelles sont invités à sensibiliser leurs adhérents à faire preuve de civisme fiscal en participant à l'opération en cours. « Nous sommes les commis de l'État, lorsque une loi est votée il n'est pas question pour nous de résister à l'application de celle-ci », a déclaré Henri Ngatsongo. Ainsi, selon la note n° 002/C/2014 du collectif des syndicats patronaux des bou-



Henri Ngatsongo (au centre) préside la réunion.

langers et pâtisseries de Pointe-Noire, des grossistes de boissons, des associations des commerçants détaillants et de l'Union des commerçants, adressée à la direction départementale des impôts et des domaines du Kouilou, portant objet suspension temporaire, stipule : l'ancienne patente était calculée sur la nature de l'activité et par rapport à la valeur locative, or à ce jour la patente est calculée sur la valeur du chiffre d'affaires

alors que la loi est précise (les impôts doivent être payés sur la marge brute, c'est-à-dire sur le bénéfice réalisé). « Nous demandons au gouvernement de la République de surseoir l'application des dispositions fiscales de la patente contenues dans la loi n°34 2013 du 30 décembre 2013 portant sur la loi des finances pour l'année 2014, en attendant toutes négociations futures ».

Séverin Ibara

TRANSPARENCE

Les acteurs évaluent les dix ans de campagne menées au Congo

L'atelier régional de renforcement des capacités sur la nouvelle norme de l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE) a été ouvert le 26 février à Pointe-Noire, en présence de Léon Raphaël Mokoko, ministre délégué chargé du Plan et de l'Intégration.

« Renforcement de la participation et de l'engagement de la société civile dans l'ITIE », tel est le thème de cet atelier qui a pour but d'apporter aux participants des pays de l'Afrique francophone (Afrique de l'Ouest et centrale) les connaissances et compétences devant leur permettre de contribuer efficacement et effectivement à l'amélioration de la qualité

de la mise en œuvre de l'ITIE dans leur pays respectif. Cette rencontre est aussi l'occasion de faire le bilan des dix ans de campagne pour la transparence des industries extractives en Afrique centrale en présentant les acquis et les perspectives.

À l'ouverture de la réunion, Christian Mounzeo, coordonnateur au Congo de la coalition « Publiez ce que vous payez », a rappelé le parcours de cette initiative qui, à son lancement en 2005, n'a pas rencontré l'assentiment des pouvoirs publics. Mais chemin faisant, l'État y a adhéré aux côtés des industries extractives et de la société civile. « Nous pouvons aujourd'hui nous féliciter du

partage et du dialogue participatif que nous sommes en train de mener ensemble », a-t-il dit. Selon le ministre Léon Raphaël Mokoko, « Publiez ce que vous payez » a joué un rôle éminent historique avec un regard vigilant sur la qualité de la gestion des industries extractives, particulièrement en ce qui concerne le lien entre la richesse issue de ressources naturelles et le niveau social des populations. « Publiez ce que vous payez est une des conséquences logiques de la mise en œuvre des initiatives de la transparence des industries extractives, aujourd'hui norme internationale de référence de traçabilité des flux matières, mais

également des flux financiers issus des industries extractives. » Cet espace de dialogue incluant la société civile, les industries extractives et les représentants du gouvernement a abouti à la publication de rapports de conciliation. « La République du Congo a été l'un des premiers pays mettant en œuvre l'ITIE à avoir publié un rapport portant sur l'exercice 2012 en 2013, rapport conçu selon la nouvelle norme ITIE 2013. Il est aussi utile de rappeler que le gouvernement de la République réalise depuis plusieurs années des actions d'envergure pour rendre plus transparent son mécanisme interne de traçabilité des flux matières et des flux financiers du secteur des industries extractives en procédant à l'inscription au budget de l'État d'une allocation pour soutenir l'action de l'ITIE, à la publication des contrats pétroliers et miniers, à la certification depuis 2003 des recettes pétrolières de l'État par un organe indépendant en assurant la cohérence entre les données du tableau des opérations financières de l'État et les données contenues dans les différents rapports ITIE ainsi que l'audit de la société nationale des pétroles du Congo », a-t-il ajouté.

tion du fait que les revenus extractifs y sont liés aux conflits, à l'endettement, à la pauvreté, à la corruption, etc. L'Afrique centrale est la région où les processus ITIE rencontrent de graves difficultés à respecter les exigences du standard, à atteindre et maintenir la conformité et à progresser vers une gestion plus transparente des industries extractives. Parmi les défis majeurs, on peut citer la difficulté de maintenir une volonté politique forte pour avancer dans le processus et dans les réformes du secteur.

« Le Congo publie des informations en ce qui concerne les revenus pétroliers. Mais maintenant, l'on doit savoir comment, on les dépense, mais aussi comment exiger que les besoins prioritaires soient pris en ligne de compte dans les budgets annuels », a dit Brice Makosso de la plateforme congolaise « Publiez ce que vous payez ».

Ces assises organisées par la campagne « Publiez ce que vous payez » au Congo bénéficient du soutien du ministère français des Affaires étrangères, de l'Institut de la Banque mondiale, du Revenue Watch Institute et du Comité exécutif de l'ITIE Congo.

« Publiez ce que vous payez » est un réseau mondial d'organisations de la société civile unies dans leur appel pour que les revenus pétroliers, gaziers et miniers constituent la base d'un développement durable et améliorent les vies des citoyennes et citoyens dans les pays riches en ressources.

Hervé Brice Mampouya



La tribune officielle à l'ouverture de la Rencontre Afrique centrale de la campagne Publiez ce que vous payez (© Adiac).

MARINE MARCHANDE

Les chargeurs suggèrent la mise en place d'un comité national

L'idée d'un comité national chargé de l'élaboration d'un cadre de négociation des taux de fret et charges connexes, est l'une des décisions prises par les chargeurs lors du séminaire atelier sur les International Commercial Terms (Incoterms) 2010 et les Liners Terms, organisé du 25 au 26 février à Pointe-Noire par le Conseil congolais des chargeurs (CCC), en partenariat avec l'Union des conseils des chargeurs africains (UCCA) et l'Association des utilisateurs des transports de fret.

Pendant deux jours, les chargeurs africains venus de l'Angola, du Mali, de la Guinée, de la République démocratique du Congo, du Cameroun et du Congo ont suivi des enseignements sur les incoterms, notion primordiale dans la vente internationale des marchandises qui a subi plusieurs innovations portées à la connaissance des séminaristes lors de ces deux jours de session.

Philippe Bonnevie, délégué général de l'Association de utilisateurs des transports de fret, Sérigne Thiam Diop, ancien secrétaire général de l'UCCA, Zéphirin Nguimbi et Félix Ndembu ont délivré chacun leur savoir sur les incoterms à travers leurs différentes présentations suivies d'échanges avec les séminaristes.

Notion importante dans la vente internationale des marchandises, les International Commercial Terms (Incoterms) sont



La tribune officielle à la clôture du séminaire sur les Incoterms Crédit photo "Adiac"

les usages du commerce international codifié par la Chambre de commerce internationale dans le même régime juridique que les règles et usages uniformes. Les conférenciers ont expliqué, au cours de leurs exposés, les fonctions, les rôles et les usages des Incoterms, notamment dans la détermination des obligations de chacune des parties aux contrats internationaux de vente des marchandises ; la répartition des charges à supporter par chacun des contractants ; et la fixation du moment de transfert des risques entre vendeur et acheteur. Par exemple, il a été relevé

au cours des présentations que les Incoterms permettent aussi de savoir laquelle des parties au contrat doit souscrire à l'assurance transport et déterminer celui qui doit soigner le transport de la cargaison à chaque étape.

À l'issue du séminaire, les participants ont fait un certain nombre de suggestions sous forme de recommandations, à savoir : la nécessité de rendre permanent le lobbying auprès des pays membres de l'UCCA ; la réflexion à mener pour une meilleure utilisation des Incoterms et pour l'élaboration d'un manuel de négociation des

contrats de transports internationaux et services connexes ; et l'élaboration d'une nouvelle stratégie de négociation pour la maîtrise, voire l'abaissement des taux et charges connexes. Ils ont également suggéré la nécessité de domicilier l'assurance au niveau national du paiement de fret et la mise en place d'un comité national en République du Congo, chargé de mener les réflexions pour l'élaboration d'un cadre de négociation de taux de fret et charges connexes.

Les professionnels avant tout
En félicitant tour à tour les or-

ganisateurs et conférenciers et participants, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la Marine marchande, a déclaré : « Le savoir est une chose, la pratique en est une autre. Le secteur maritime de Pointe-Noire devrait désormais compter sur ceux qui ont appris afin d'éviter tout imbroglio. » Au CCC qui venait de souffler ses quatorze bougies, il a ajouté : « Au fur et à mesure que nous avançons, le Conseil congolais des chargeurs doit prendre ses responsabilités. Ce n'est pas un hasard si depuis 2008, nous bataillons pour la mise en place d'un guichet unique, hier maritime et virtuel, aujourd'hui réel et primordial dans les transactions et opérations transfrontalières. » Quatre agents du CCC ont été congratulés pour leur fidélité et dévouement au travail depuis la création du Conseil congolais des chargeurs, par ordonnance du président de la République, le 23 février 2000.

Le Conseil congolais des chargeurs a, entre autres missions : réduire le coût du taux de fret inhérent à l'acheminement des marchandises tant à l'import qu'à l'export : suivre l'évolution des tarifs, des coûts annexes et la qualité du service tout au long de la chaîne de transport ; contribuer à l'élaboration des politiques de facilitation, de simplification de formalités, des procédures et des documents administratifs et douaniers.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL FÉMININ

Dolisie abrite la première édition du Challenge Rémy-Ayayos

La Ligue départementale de football féminin du Kouilou, en partenariat avec celle du Niari, organise au début du mois de mars, à Dolisie, la première édition du Challenge Rémy-Ayayos. Le partenariat signé le 9 février à Dolisie entre les deux ligues vise à relancer le football féminin.

Prévu du 1er au 8 mars au stade Denis-Sassou-N'Gouesso à Dolisie, le Challenge Rémy-Ayayos

démarrera avec trois jours de retard en raison du match qui opposera, le 2 mars dans la capitale de l'or vert, l'AC Léopard de Dolisie à Primeiro d'Angola dans le cadre du match aller des seizièmes de finale de la Ligue africaine des champions.

C'est dans le souci de relancer et de promouvoir le football féminin à Dolisie et à Pointe-Noire que les membres des deux ligues ont signé un contrat de partena-


riat le 9 février à Dolisie.

On peut citer, entre autres objectifs visés par les deux ligues sœurs : la revalorisation de la question du genre ; la promotion et la pratique du football par les femmes ; l'organisation conjointe des compétitions sportives pour plus d'efficacité ; l'organisation d'un championnat interdépartemental avec les deux ligues sœurs sponsorisé par la Fécofoot ; et l'organisation d'un

tournoi interdépartemental Kouilou-Niari pour les échanges d'expériences soutenues par la Fécofoot. La Ligue de football féminin du Niari, que dirige Makessi, a dédié ce tournoi interdépartemental à Rémy Ayayos pour encourager les efforts de cet acteur du football dans la promotion de la discipline dans le département. Le mois de mars a été choisi pour permettre aux footballeuses de célébrer par le

sport la Journée internationale de la femme. Six équipes de football féminin participeront à cette première édition : quatre équipes de Dolisie (Loutalaspport, FC Porto, La Jeunesse sportive de Dolisie et CMAM-CTF) et deux de Pointe-Noire (Fleur du Ciel et AC Léopard). Elles sont réparties dans deux groupes de trois et le tournoi se jouera en élimination directe.


Charlem Léa Legnoki



BIAC
Business International pour l'Afrique et le Congo

la force d'entreprendre
www.biac.cd

Un bon investissement,
c'est aussi
une bonne banque.



MOTS FLÉCHÉS N°016

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

CEN'EST PAS DEVANT PAS MÛRES	ÉCLAT LUMINEUX	AUSSI L'ESTONNIEN FIT LA GREFFE	LETTRE GRECQUE	ATTEINTE DANS SA SENSIBILITÉ ACCÉPTE	PASSAI LA MAIN PERDRE DU POIDS	LES PLUS FORTS
			ÉTABLISSEMENT DE BAINS ENDROIT CACHÉ			
DOTÉE D'ENTAILLES	PARRAINÉE UN PILIER QU'ON A MIS AU COIN			PRIS LA TÊTE RENFORCER UN TABLEAU		
ANCÊTRE EN AMÉRIQUE DU SUD JAVA		ANCIENNE UNION EUROPÉENNE IL AIME LE MAL		AU BORD DE LA PAUPIÈRE DE MÊME		QUI OCCUPE UNE PLACE INDÉTERMINÉE
		GRAVIS				
BROCHAÏT				ACIDE PRODUIT PAR LE FOIE		
ARTICLE MASCULIN						
	TROUVA UNE PLACE	PAS NATURELS SOUS-OFFICIER			NON COUVERT PAS GRACIEUSE DU TOUT	
COURS DE DIE	IL CIRCULE À CUBA EN FORME DE ROUE		CACHETS	LE DÉBUT DE LA NUIT EXISTES		
			BIEN REMPLIES			
PLANTATIONS D'OSIERS				ÉTAT-MAJOR ABRÉGÉ RAPPORT EN MATHS		SUPPORT À PEINDRE
BASSIN						
		LAWRENCIUM IL HABILLE UN RAT		AVANCE EN ARGENT IL FERME LA PORTE		
COMPTE POSTAL	QUI NE CHANGERA PAS D'AVIS TIERCÉ		OISEAU NOIR ET BLANC			L'ÉGYPTE, AVANT
		BONNE À RIEN CRI D'INDIGNATION				
BRISE LA TERRE EXPRESSION DE DÉDAÏN			D'UN ORGANE			
		CHÂTEAU PRÈS DE CHINON			BIEN ATTRAPÉE	

SUDOKU N°016

>FACILE

1				8	6		3	2
	8						1	
9			7				8	5
7		8		1		2		
	9	2	3		5	8	6	
		1		2		5		7
2	6				9			8
	1						5	
3	4		8	5				6

>MOYEN

9	4			7		3	8	5
1	3				8			6
		5			3		1	
4	6	2		3				
				1		6	5	2
	2		1			5		
6			3				2	7
7	1	8		2			4	3

>DIFFICILE

5		9			3		4	
	4							
			4	6			9	2
7					4	2		
1			3	5	2			8
		4	6					9
4	8			1	9			
							2	
	5	2				9		1

MOTS CROISÉS N°016

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Le charcutier l'aime bien roulée. - 2. Longue période géologique. Un effet du direct. À ne pas couper si on veut s'entendre. - 3. Disque laser. Image pieuse. - 4. Ne pas voir les choses à leur véritable valeur. - 5. Mère de bardot. - 6. Grande épée. Chaîne hertzienne. - 7. Avec lui, il y a de quoi faire ceinture. Larme. - 8. Volcan japonais. Est donné au départ. Geste gracieux. - 9. Munirai. - 10. Lentilles. Ne lâchais pas.

>VERTICALEMENT A. Moyens pour faire ses entrées. - B. Peu commode. Cri lancé dans la bataille. - C. Article. Sont distribuées pour nourrir les hommes. - D. Vedette dans son genre. - E. Entérine un accord. Aride. Est à l'origine d'explosions. - F. Couvertures d'habitations. L'ami du peuple. - G. D'un côté d'une chaîne de montagnes. - H. Qui a les mêmes atomes, mais agencés différemment. Dieu solaire. - I. Heure du jour à Rome. Garnis de tuyaux. - J. Crisperais.

MOTS À MOTS N°016

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de trois lettres proposés, composez un troisième mot de six lettres.

- ① VER + RIS = S _ _ _ _ _
- ② RAT + TER = _ _ R _ _ _
- ③ OLE + ECU = _ _ _ _ _ E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°015

F	E	L	A	C	S
E	L	I	R	A	I
A	R	G	U	M	E
P	M	I	D	E	T
E	S	S	E	A	G
E	N	E	E	P	U
C	C	A	R	T	R
L	O	C	H	I	C
V	A	E	R	E	O
V	A	L	S	E	N
N	A	C	S	A	D
I	I	C	H	A	I
S	A	R	A	V	E
B	A	R	U	S	E
N	A	R	D	T	E
M	T	S	S	U	E

MOTS CROISÉS N°015

C	A	N	T	O	N	N	I	E	R
O	M	A	H	A	A	L	P	E	
N	O	S	S	T	R	E	E	P	
F	U	S	A	U	V	A	L	E	
I	R	E	N	E	I	L	E	T	
D	E	S	P	E	K	E	I		
E	U	E	I	V	S	O	T		
N	S	C	L	E	F	H	I		
C	E	A	R	A	A	G	I	O	
E	S	A	U	P	R	I	O	N	

MOTS À MOTS N°015

1/ MOTEUR - 2/ ÉMEUTE - 3/ BOUGIE.

SUDOKU N°015

9	4	6	1	7	3	8	2	5
2	5	1	8	6	9	4	3	7
7	3	8	2	5	4	1	6	9
6	2	5	9	8	7	3	4	1
3	9	4	6	1	2	5	7	8
1	8	7	3	4	5	6	9	2
4	1	9	5	2	6	7	8	3
8	6	2	7	3	1	9	5	4
5	7	3	4	9	8	2	1	6

3	5	6	1	8	2	9	7	4
4	1	2	9	7	3	6	8	5
9	8	7	6	5	4	2	1	3
8	7	4	5	3	6	1	2	9
5	6	1	2	4	9	8	3	7
2	9	3	7	1	8	4	5	6
6	3	9	8	2	7	5	4	1
1	4	8	3	9	5	7	6	2
7	2	5	4	6	1	3	9	8

1	5	9	7	3	8	6	4	2
2	3	6	5	4	9	8	1	7
4	7	8	2	1	6	9	5	3
8	9	5	3	7	2	4	6	1
7	1	2	8	6	4	3	9	5
6	4	3	1	9	5	2	7	8
3	6	7	4	8	1	5	2	9
9	2	1	6	5	3	7	8	4
5	8	4	9	2	7	1	3	6

COUPE DE LA CAF

L'entraîneur de FC Kondzo croit en la victoire de son équipe

Le Coach Itoua Madiela estime que son club viendra à bout de Bayelsa United du Nigéria, aujourd'hui au stade Alphonse-Massamba-Debat, lors du match aller comptant pour les seizièmes-de-finale de la compétition.

L'entraîneur de FC Kondzo, Itoua Madiela, ne doute pas de la capacité de son équipe à prendre le dessus sur son adversaire nigérian, Bayelsa United. S'exprimant d'un air décomplexé et optimiste, le coach a indiqué que FC Kondzo ne se présentera pas en victime

résignée dans ses propres installations, devant son public. «*Nous avons beaucoup travaillé pour corriger les erreurs techniques constatées lors du tour préliminaire. Ce qui nous a d'ailleurs permis de réaliser deux victoires successives au championnat. (...) FC Kondzo est prêt à en découdre avec Bayelsa United*», a-t-il déclaré en soulignant que son équipe veut faire de sa première participation en Coupe de la CAF, une réussite. Le représentant congolais devrait donc venger Club 57 qui, en 2009, était éliminé par Bayelsa United.

La tâche ne sera pas facile pour autant. Étant connaisseur de football, Itoua Madiela sait aussi que l'équipe adverse, qui n'en est pas à sa première participation comme FC Kondzo, ne se laissera pas faire. Les Nigériens se montreront certainement très offensifs et déterminés à inscrire un ou plusieurs buts à l'extérieur pour donner du fil à retordre au représentant congolais lors du match retour, chez eux. Le rideau défensif de FC Kondzo n'a donc pas droit à l'erreur. Il sera question de s'imposer pour éviter le pire car dans ce genre de confrontation, les erreurs se paient cash. Les attaquants doivent être davantage réalistes devant les buts. Ce sera donc une manière pour l'équipe de prouver qu'être novice dans la compétition africaine n'est pas synonyme d'être incapable d'aller le plus loin possible.

Il faut attendre le coup de sifflet final du match de demain pour savoir ce qu'il en sera réellement. Le public sportif national jouera, sans doute, sa participation pour pousser FC Kondzo à rééditer l'exploit du tour préliminaire. À cette étape, l'équipe avait éliminé le club camerounais de Young Sport Academy grâce à sa victoire au match aller 2-0, la défaite du match retour 1-3 n'ayant pas changé la donne. Le but inscrit à l'extérieur avait tranché. On se demande si cette réalité se reproduira au stade Alphonse-Massamba-Débat. «*Vous pouvez compter sur FC Kondzo*», a conclu l'entraîneur Itoua Madiela.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Les Fauves se sont régalés face à l'ASP

L'Athlétic club Léopards a dominé, le 26 février dans son fief à Dolisie, l'Association sportive Ponténégrine 3-0 en match avancé de la troisième journée du championnat national d'Élite 1.



Le capitaine des Léopards de Dolisie signe son retour par un doublé (Photo ADIAC)

Rudy Guelord Bhebey Ndey, auteur d'un doublé aux 52e et 64e minutes et d'un penalty transformé à la 79e par Ulrich Nzamba Mombo, a permis aux Fauves du Niari d'aligner leur troisième victoire en autant de sorties dans cette compétition, s'installant provisoirement seuls à la tête du championnat en attendant d'autres rencontres de cette journée, qui se joueront la semaine prochaine. Une autre nouvelle donnant satisfaction à l'équipe est la récupération de leur providentiel buteur et capitaine de l'équipe, Guelord Bhebey Ndey, pour le match du 2 mars contre Primeiro d'Agosto, comptant pour les seizièmes-de-finale aller de la Ligue africaine des champions. Sorti sur blessure lors du match aller des préliminaires contre Rayon Sport, le meilleur buteur du dernier championnat avait été déclaré forfait pour le match retour et les deux premiers matchs du championnat. Sa présence à la pointe de l'attaque permettra certainement au club de Dolisie de maximiser ses chances de qualification pour le tour suivant.

Notons que la 3e journée du championnat national se poursuivra le 3 mars. À Brazzaville, le FC Kondzo sera aux prises à la formation de Diables noirs avant que l'Interclub n'affronte Saint-Michel de Ouenzé. À Pointe-Noire, La Mancha sera face à Nico-Nico avant que l'Étoile du Congo ne soit reçue par V-Club Mokanda. Cette 3e journée va se clôturer le 4 mars par des rencontres Tongo football club/Cara et Patronage Sainte-Anne/Jeunesse sportive de Talangai.

James Golden Eloué



L'entraîneur de FC Kondzo, Itoua Madiela. crédit photo Adiac

BRIN D'HISTOIRE

Pour un référendum constitutionnel !

25 février 2014 : vingt-troisième anniversaire de l'ouverture de la Conférence nationale souveraine ; 21 février 2014 : ouverture du Conseil national des sages au palais du Parlement. Ces deux événements ont inspiré ce papier sur le référendum constitutionnel. Et pour cause !

Avec quelques compatriotes, Martin Mberri et Grégoire Lefouoba, entre autres, nous glissons, à l'époque sur les faiblesses de la Constitution du 20 janvier 2002. Curieusement, en 2014, certains des contestataires de ce texte constitutionnel deviennent des croisés du statu quo. On les trouve aussi bien du côté du pouvoir que de l'opposition. L'homme, de toute façon, «*est de nature changeante dans la main du temps*». Certes, il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas, mais dans ce cas précis, si ce n'est pas de l'esqueroquerie intellectuelle, ça y ressemble.

Cette transgression «*épistémologique*» des néocroisés, regrettable reniement et «*renversement de positif en négatif*», comme dirait Michel Foucault, est la preuve de l'inutilité avérée de nos constitutions, plombées par des tares congénitales. Ne servant à rien, elles peuvent dès lors prétendre à être tout. Taillées sur mesure, pour ou contre un individu, hagiographiques ou règlements de comptes, les constitutions congolaises, en gé-

néral, ont très vite montré leurs limites. Celle de 1992, «*consensuelle*» à souhait, n'a pas échappé à l'autodafé de ceux qui l'avaient élaborée. Il faut sortir de l'ambiguïté et du double langage. Aujourd'hui, l'arsenal constitutionnel congolais est caduc et affaibli.

À quoi sert une constitution? Favoriser un fonctionnement fiable, cohérent, apaisé et bénéfique des institutions d'un pays en fonction de son génie propre. Depuis la première constitution, ce génie n'est pas pris en compte. C'est la faiblesse majeure et réhibitoire de toutes nos lois fondamentales. Il est peut-être temps de penser à une autre approche de la question constitutionnelle qui rompt avec le servile placage de la Constitution française de 1958 sur notre contexte qui a ses spécificités. Depuis l'indépendance, nos constitutionnalistes, peu inventifs, ont fait fi de l'existence au Congo des royaumes et des chefferies.

L'heure est arrivée d'envisager un syncrétisme entre la modernité de la république et les valeurs sociétales authentiques de nos royaumes et chefferies. La coutume, ne l'oublions pas, loin de nous tout angélisme, a permis la gestion de nos contrées en toute harmonie. Ce n'est pas trop demander aux nouveaux croisés de la constitution de 2002 que de leur suggérer de devenir des pessi-

mistes conscients, c'est-à-dire, des hommes qui pensent que les choses pourraient aller mieux.

Comme nous l'avons déjà écrit, ici et ailleurs, évitons les joutes sémantiques inutiles, prenons le temps de réfléchir pour permettre enfin à nos talents mis en commun d'accoucher, sans passion ni parti-pris, d'une constitution qui soit le reflet de la réalité de notre pays et de ce que nous voulons qu'il soit en définitive.

Il importe d'intégrer notre génie propre dans la réflexion sur la nouvelle constitution, d'envisager aussi, dans le même esprit, la palabre comme moyen de prévention et de règlement des conflits en raison de sa vertu et de sa fonction délibérative et de purgation des passions. Le Conseil des sages, dont la parole est l'outil par excellence, qui vient de se réunir à Brazzaville, est un cas topique du nouveau débat constitutionnel. Son irruption au premier plan de l'actualité montre à suffisance qu'il n'est pas une survivance folklorique, mais une réalité bien vivante qui a vocation à s'insérer dans le paradigme républicain.

Comment nos royaumes et nos chefferies étaient-ils gérés? Comment intégrer, dans la marche de l'État moderne les sages, les rois, les chefs traditionnels et les valeurs homéos-

tasiques qu'ils portent? L'objectif de ce questionnement est de mettre en lumière les signes de vitalité de la gouvernance chez nous, dans nos contrées ; de donner une place à notre identité pour féconder la réflexion à mener sur la constitution. C'est en cela que notre démarche dans la recherche d'un texte constitutionnel équilibré sera novatrice, au-delà des questions subsidiaires qui alimentent les débats entre les politiciens de tous bords.

Ici, dans ce papier, il s'agit de proposer un changement d'approche. Redonner la parole au Congo éternel, c'est-à-dire, au peuple, dont l'expression est entravée et confisquée par des politiciens qui se sont donné comme mission de parler en son nom, souvent, sans en avoir reçu mandat, comme à la Conférence nationale souveraine, dont nous avons célébré le 25 février le vingt-troisième anniversaire.

On ne fait pas le bonheur des gens malgré eux. Au Congo, tout le monde parle au nom du souverain primaire sans lui laisser parfois le plein exercice de sa souveraineté par voie de référendum. L'enjeu politique est, cette fois-ci, de lui permettre de faire entendre sa voix pour un aggiornamento constitutionnel.

Mfumu